

ÉTUDE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU SECTEUR ST-VIATEUR EST

RAPPORT FINAL

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
COMMUNAUTAIRE (CDEC) CENTRE-SUD / PLATEAU
MONT-ROYAL ET SES PARTENAIRES**

15 JUIN 2009



Vos conseillers en planification et développement des services aux collectivités

8615, boul. Saint-Laurent, bureau 302, Montréal (Québec) H2P 2M9
Téléphone (514) 278 2855 • Télécopieur (514) 278 1926 • info@darvida.ca
www.darvida.ca

ENTENTE SUR LE
DÉVELOPPEMENT
CULTUREL DE
MONTREAL

Cette Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est
a été réalisée dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal
et grâce aux partenaires suivants :

Montréal 

*Culture,
Communications et
Condition féminine*
Québec 

cdec
CENTRE-SUD /
PLATEAU MONT-ROYAL

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
MÉTHODOLOGIE.....	3
1. PORTRAIT DU SECTEUR ST-VIATEUR EST.....	7
1.1 BREF HISTORIQUE DU TERRITOIRE	7
1.2 FAITS SAILLANTS DE LA POPULATION	11
1.2.1 Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques.....	12
1.2.2 Structure et évolution de l'emploi.....	16
1.3 ZONAGE DU TERRITOIRE.....	18
1.4 PORTRAIT LOCATIF RÉSIDENTIEL.....	19
1.5 PORTRAIT LOCATIF INDUSTRIEL	20
1.6 PORTRAIT DES ESPACES DE TRAVAIL DES ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS CULTURELS.....	24
2. RÉSULTATS DU SONDAGE EN LIGNE MENÉ AUPRÈS D'ARTISTES ET DE TRAVAILLEURS CULTURELS DU SECTEUR ST-VIATEUR EST.....	32
2.1 PROFIL DES RÉPONDANTS DU SONDAGE	32
2.2 PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS CULTURELS CONSULTÉS.....	36
2.3 PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS CULTURELS CONSULTÉS.....	38
2.4 PROFIL PROFESSIONNEL DES ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS CULTURELS CONSULTÉS.....	40
2.5 PORTRAIT DES FACTEURS INFLUENÇANT LA LOCALISATION DES ESPACES DE TRAVAIL	45
2.6 PORTRAIT DES BESOINS ET PISTES DE SOLUTIONS IDENTIFIÉS PAR LES ARTISTES ET LES TRAVAILLEURS CULTURELS CONSULTÉS	46
3. RÉSULTATS DES GROUPES DE DISCUSSION AVEC DES ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS CULTURELS DU SECTEUR ST-VIATEUR EST.....	52
3.1 PROFIL SOMMAIRE DES PARTICIPANTS AUX GROUPES DE DISCUSSION	52
3.2 PERCEPTIONS DES PARTICIPANTS À L'ÉGARD DU SECTEUR ST-VIATEUR EST	53
3.2.1 Les espaces de travail du secteur selon les participants.....	53
3.2.2 Les principales forces du secteur (opportunités pour le développement culturel) selon les participants	54
3.2.3 Les principales faiblesses du secteur (contraintes pour le développement culturel) selon les participants	55

3.3 ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU SECTEUR ST-VIATEUR EST PERÇUS PAR LES PARTICIPANTS	57
3.4 PISTES DE SOLUTIONS VISANT À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU SECTEUR ST-VIATEUR EST IDENTIFIÉES PAR LES PARTICIPANTS	58
4. RÉSULTATS DES ENTREVUES AUPRÈS D'INFORMATEURS-CLÉS	61
4.1 PERCEPTIONS DES INFORMATEURS-CLÉS À L'ÉGARD DU SECTEUR ST-VIATEUR EST.....	61
4.2 ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU SECTEUR ST-VIATEUR EST PERÇUS PAR LES INFORMATEURS-CLÉS	62
4.3 OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU SECTEUR ST-VIATEUR EST SELON LES INFORMATEURS-CLÉS	63
4.3.1 Principales opportunités perçues par les informateurs-clés	64
4.3.2 Principales contraintes perçues par les informateurs-clés	65
4.4 PISTES DE SOLUTIONS VISANT À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU SECTEUR ST-VIATEUR EST IDENTIFIÉES PAR LES INFORMATEURS-CLÉS	66
4.5 UNE VISION D'AVENIR DU SECTEUR ST-VIATEUR EST	68
SOMMAIRE ET CONCLUSION.....	69
BIBLIOGRAPHIE.....	71
LEXIQUE	72
ANNEXE 1. GRILLE DE SONDRAGE WEB POUR LES ARTISTES ET LES TRAVAILLEURS CULTURELS DU SECTEUR ST-VIATEUR EST.....	73
ANNEXE 2. GRILLE D'ANIMATION DES GROUPES DE DISCUSSION AUPRÈS DES ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS CULTURELS DU SECTEUR ST-VIATEUR EST	74
ANNEXE 3. GUIDE D'ENTREVUE POUR LES INFORMATEURS-CLÉS.....	75

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Figure 1. Carte du secteur St-Viateur Est	7
Tableau 1. Répartition et évolution de la population du secteur de recensement St-Viateur Est, du Plateau Mont-Royal et de Montréal en 2001 et 2006.....	12
Tableau 2. Répartition des personnes résidant dans le secteur de recensement St-Viateur Est, dans le Plateau Mont-Royal et à Montréal en fonction de leur groupe d'âge, 2006	13
Tableau 3. Répartition des personnes de 15 ans et plus résidant dans le secteur de recensement St-Viateur Est, dans le Plateau Mont-Royal et à Montréal en fonction de leur état matrimonial légal, 2006.....	13
Tableau 4. Répartition des personnes de 15 ans et plus dans le secteur de recensement St-Viateur Est, dans le Plateau Mont-Royal et à Montréal en fonction de leur taux d'activité économique, d'emploi et de chômage, 2006	14
Tableau 5. Répartition des personnes de 15 ans et plus dans le secteur de recensement St-Viateur Est, dans le Plateau Mont-Royal et à Montréal en fonction du plus haut degré de scolarité atteint, 2006.....	15
Tableau 6. Répartition des personnes de 15 ans et plus dans le secteur de recensement St-Viateur Est et à Montréal en fonction du revenu médian en 2005	15
Tableau 7. Statut du revenu de toutes les personnes dans les ménages privés dans le secteur de recensement St-Viateur Est et à Montréal, 2006	16
Tableau 8. Variation de l'emploi dans le secteur St-Viateur Est en fonction des principaux secteurs d'activité économique en 2000 et 2006	17
Figure 2. Zonage du secteur St-Viateur Est, 2009.....	18
Tableau 9. Caractéristiques des logements dans le secteur de recensement St-Viateur Est, dans le Plateau Mont-Royal et à Montréal, 2006.....	19
Tableau 10. Mode d'occupation du logement dans le secteur de recensement St-Viateur Est, dans le Plateau Mont-Royal et à Montréal, 2006	20
Tableau 11. Inventaire des entreprises et des emplois localisés dans les bâtiments concernés par la requalification du secteur St-Viateur Est, 2006	22
Tableau 12. Inventaire des immeubles situés dans le secteur St-Viateur Est et faisant partie de la classe industrielle / non-résidentielle, 2004 et 2009	23
Tableau 13. Statut d'occupation des répondants au sondage, 2009.....	24
Tableau 14. Type d'espace de travail occupé par les répondants au sondage, 2009...	25
Tableau 15. Statut d'organisation dont fait partie l'espace de travail des répondants au sondage, 2009	25
Tableau 16. Nombre et statut des personnes présentes dans le local où se situe l'espace de travail individuel des répondants au sondage, 2009	26

Tableau 17. La superficie et le coût moyen annuel au pi ² des espaces de travail individuels des répondants du sondage, 2009	27
Tableau 18. Les frais inclus dans le montant du loyer mensuel de l'espace de travail des répondants du sondage, 2009	27
Tableau 19. L'augmentation du prix du loyer des espaces de travail des répondants du sondage lors du renouvellement de leur bail, 2009	28
Tableau 20. La durée des baux actuels des répondants du sondage, 2009	29
Tableau 21. Les options de renouvellement des baux actuels des répondants du sondage, 2009	29
Tableau 22. Les stratégies locatives actuelles (partage et sous-location) des répondants du sondage, 2009	30
Tableau 23. Les stratégies locatives déjà expérimentées par le passé (partage et sous-location) par les répondants du sondage, 2009.....	30
Tableau 24. Les stratégies locatives envisagées dans un proche avenir (partage et sous-location) par les répondants du sondage, 2009.....	31
Tableau 25. Répartition des répondants au sondage selon qu'ils sont artistes ou travailleurs culturels, 2009	32
Tableau 26. Répartition des répondants au sondage selon qu'ils occupent un espace de travail individuel ou collectif dans le secteur St-Viateur Est, 2009.....	33
Tableau 27. Localisation du dernier espace de travail occupé par les répondants au sondage avant d'en occuper un dans le secteur St-Viateur Est pour la pratique d'activités artistiques et culturelles, 2009	33
Tableau 28. Localisation dans le secteur St-Viateur Est de l'espace de travail des répondants au sondage, 2009	34
Tableau 29. Type d'immeuble où est situé l'espace de travail des répondants au sondage, 2009	34
Tableau 30. Durée de l'occupation d'un espace de travail dans le secteur St-Viateur Est pour la pratique d'activités artistiques ou culturelles (espace de travail actuel ou tout autre espace de travail occupé précédemment dans le secteur St-Viateur Est) par les répondants au sondage, 2009	35
Tableau 31. Lieu de résidence permanent des répondants au sondage, 2009.....	35
Tableau 32. Profil sociodémographique des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est consultés lors du sondage, 2009	37
Tableau 33. Profil socioéconomique des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est consultés lors du sondage, 2009.....	39
Tableau 34. Profil professionnel des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est consultés lors du sondage, 2009	41

Tableau 35. Champs culturels (activités secondaires) investis par les répondants au sondage, 2009	42
Tableau 36. Adhésion des répondants au sondage à un regroupement culturel ou à une association professionnelle, 2009.....	42
Tableau 37. Répartition des répondants au sondage selon les stratégies employées dans le cadre de leur pratique d'activités artistiques et culturelles, 2009.....	44
Tableau 38. Les facteurs de localisation des espaces de travail artistiques et culturels dans le secteur St-Viateur Est, 2009	45
Tableau 39. Intérêt des répondants du sondage pour des services et des activités potentiels pouvant être utiles au développement de leurs activités artistiques et culturelles, 2009.....	47

INTRODUCTION

Le secteur St-Viateur Est vit depuis déjà quelques années de nombreuses transformations par, entre autres, la présence de plus en plus marquée d'ateliers d'artistes et de travailleurs culturels dans le secteur.

En effet, une véritable concentration d'activités culturelles semble s'y trouver. Une analyse sommaire des lieux permet de dénombrer plusieurs ateliers et même quelques incubateurs d'entreprises culturelles. Cette réalité intéresse vivement les agents économiques responsables du développement du secteur St-Viateur Est qui désirent mieux connaître ces occupants afin d'offrir des services et des leviers adaptés pour consolider et encourager d'autres artistes et artisans à venir s'implanter dans ce secteur industriel du Plateau Mont-Royal.

Dans le cadre du projet de la requalification du secteur St-Viateur Est et de l'adoption récente d'un P.T.I. (programme triennal d'immobilisation) pour cette zone, la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud / Plateau Mont-Royal, l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal et le Service de Développement Culturel de la Ville de Montréal ont décidé d'agir pour préserver et développer les activités culturelles qui y ont cours. En d'autres mots, ce sont les enjeux liés à la consolidation et à la sécurisation des lieux de production et de diffusion culturelle du secteur St-Viateur Est qui ont mobilisé ces agents de développement économique.

En février 2009, une démarche a donc été entreprise avec la firme Darvida Conseil afin de mieux connaître les infrastructures ainsi que les artistes et les travailleurs culturels qui occupent actuellement les lieux. Cette étude présente les résultats des travaux de consultation et de recherche effectués dans le cadre de ce mandat.

La première section de l'étude est consacrée à la présentation d'un portrait sommaire du secteur à l'étude, soit celui de St-Viateur Est. À cette section, des informations concernant l'historique du territoire, la population, les marchés locatifs résidentiel et industriel, le zonage ainsi que l'espace de travail des artistes et des travailleurs culturels du secteur y sont présentés.

La deuxième section de l'étude est quant à elle consacrée aux résultats d'un sondage en ligne qui a été effectué auprès des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est. Les informations qui y sont relevées dressent le profil sociodémographique, socioéconomique et professionnel des répondants, les facteurs d'influence quant à la localisation des espaces de travail ainsi que le portrait des principaux besoins et des pistes de solutions identifiés par les répondants en regard du développement culturel du secteur St-Viateur Est. Les informations présentées à cette section constituent d'une certaine façon en une première, soit la réalisation d'un portrait concret des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est.

Les troisième et quatrième sections de l'étude présentent les résultats des consultations menées auprès d'artistes, de travailleurs culturels et d'informateurs-clés sensibilisés aux enjeux de développement du secteur St-Viateur Est. Plus spécifiquement, à la troisième section, on retrouve les propos recueillis auprès des artistes et des travailleurs culturels réunis lors de deux (2) groupes de discussion tenus dans le secteur St-Viateur Est. Enfin, à la quatrième section, les résultats de sept (7) entrevues téléphoniques réalisées auprès d'informateurs-clés ciblés par le comité de mandataires sont présentés. Pour chacune de ces sections, les thématiques abordées traitent globalement de l'évolution du secteur, des enjeux en regard du développement culturel, des opportunités et des contraintes de développement ainsi que des pistes de solutions à envisager pour le développement culturel du secteur St-Viateur Est.

MÉTHODOLOGIE

Voici l'ensemble des activités réalisées dans le cadre de l'étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est.

La constitution d'un comité de mandataires

Un comité de mandataires a d'abord été formé pour suivre la progression de la démarche. Les membres de ce comité de mandataires avaient pour mission de soutenir, d'alimenter et de valider les travaux de Darvida Conseil. Le comité de mandataires était composé de (par ordre alphabétique) :

- M. Mathieu Beauséjour, artiste, membre et ex-coordonnateur du Centre Clark (1999-2008)
- Mme Marie-France Bellemare, agente de développement territorial, CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal
- Mme Johanne Lambert, organisatrice communautaire, Services à la communauté, CSSS Jeanne-Mance, et accompagnatrice du Comité des citoyens du Mile-End
- Mme Marie-Anne Marchand, artiste et conseillère développement secteur créatif, CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal
- M. Pierre Przysiezniak, artiste et artisan du secteur St-Viateur Est, et ex-administrateur du Centre Clark

La recherche documentaire

Dans le but de bien situer le contexte du mandat et de ses objectifs, les premières activités de la démarche ont consisté en une recherche documentaire des principales publications pertinentes à l'étude.

D'autre part, diverses recherches Internet concernant la situation et le développement culturel du secteur St-Viateur Est et de l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal ont été menées. L'objectif de ces recherches consistait à mieux connaître les caractéristiques des secteurs d'activités qui animent les acteurs et le territoire à l'étude.

La mobilisation sur le terrain

En début de mandat, une visite terrain de deux (2) immeubles du secteur a été réalisée. Lors de cette visite de trois (3) heures, les conseillers de Darvida Conseil et les membres du comité de mandataires ont pu se familiariser avec les lieux, visiter des

ateliers d'artistes et des espaces de travail collectifs, de même qu'échanger avec des artistes et des travailleurs culturels du secteur.

De plus, soulignons que des conseillers de Darvida Conseil ont assisté, à titre d'observateurs, à un Café citoyen du Mile-End portant sur le thème de la culture le 9 février 2009, ainsi qu'au Forum citoyen du Mile-End qui s'est déroulé le 26 avril 2009.

L'élaboration d'outils pour les diverses activités de collecte de données

Suite à l'analyse et à la recherche documentaire, trois (3) outils de collecte de données ont été élaborés, soit :

- Une grille de sondage en ligne (Internet) destinée aux artistes et travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est ;
- Un guide d'animation pour les groupes de discussion auprès des artistes et travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est ;
- Un guide d'entrevue pour les informateurs-clés.

Le sondage en ligne

Afin de dresser le portrait des artistes et des espaces créatifs du secteur, un sondage en ligne a été réalisé. Il a permis de rejoindre les artistes et les travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est pendant la période du 10 au 24 mars 2009. Les activités menées entourant la diffusion du sondage ont été celles-ci :

- Réalisation et distribution d'un carton d'invitation dans différents lieux du secteur St-Viateur Est (espaces de travail, espaces commerciaux, etc.) ;
- Affichage de l'adresse Internet du sondage sur les sites Web de la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal, du Centre Clark et du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ) ;
- Diffusion par courriel de l'adresse Web du sondage par le biais du bottin des membres du Comité des citoyens du Mile-End.

Au total, quatre-vingt-dix-neuf (99) artistes et travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est ont répondu au sondage en ligne.

Les groupes de discussion auprès des artistes et des travailleurs culturels

Afin de connaître les perceptions et les recommandations des artistes et des travailleurs culturels quant à la protection et au développement culturel du secteur St-Viateur Est, deux (2) groupes de discussion ont été réalisés. Au total, ce sont vingt (20) artistes et travailleurs culturels qui ont participé à ces consultations. Les rencontres, d'une durée d'environ deux (2) heures chacune, se sont déroulées les 20 et 21 avril 2009, au dixième étage du 5455 avenue De Gaspé. Les objectifs des groupes de discussion étaient les suivants :

- Connaître la perception des artistes et des travailleurs culturels à l'égard de la protection et du développement des activités culturelles dans le secteur St-Viateur Est ;
- Mieux saisir les enjeux touchant les artistes et les travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est ;
- Définir les opportunités et les contraintes liées au développement culturel du secteur St-Viateur Est ;
- Identifier des pistes de solutions visant à favoriser le développement culturel du secteur St-Viateur Est.

Les entrevues auprès des informateurs-clés

Toujours dans le but d'alimenter l'étude concernant le développement culturel du secteur St-Viateur Est, sept (7) entrevues téléphoniques ont été menées auprès d'informateurs-clés ciblés par les membres du comité de mandataires. Ces informateurs-clés ont été choisis en fonction de leur expertise sur le plan du développement culturel en général, ainsi que pour leur connaissance des enjeux culturels spécifiques au secteur St-Viateur Est.

Ces entrevues, d'une durée moyenne d'une (1) heure, ont permis de recueillir la perception des informateurs-clés à l'égard de différents sujets. Plus précisément, les objectifs visés par ces entrevues étaient les suivants :

- Connaître leurs perceptions à l'égard de la protection et du développement des activités culturelles dans le secteur St-Viateur Est ;
- Mieux saisir les enjeux touchant les artistes et les travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est ;
- Définir les opportunités et les contraintes liées au développement culturel du secteur St-Viateur Est ;
- Identifier des pistes de solutions visant à favoriser le développement culturel du secteur St-Viateur Est.

Les informateurs-clés consultés sont les personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

- Mme Isabelle Anguita, membre du Comité des citoyens du Mile-End
- M. Guy Bellavance, professeur en sociologie, Institut de la recherche scientifique, Urbanisation, culture et société
- M. Jean-Robert Choquet, directeur de la Direction du développement culturel, Ville de Montréal
- M. Yves Dumas, chef de division – équipement culturel, art public et patrimoine artistique, Ville de Montréal
- Mme Hélène Fotopulos, mairesse de l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal
- Mme Paule Mainguy, coordonnatrice de l'atelier d'eau-forte, Atelier Circulaire
- M. Christian O'Leary, directeur des communications et du développement, Conseil des arts de Montréal

Le quartier Mile-End s'est développé sur le territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Louis-de-Mile-End, constituée en 1878. Cette petite municipalité a connu une expansion rapide à la fin du XIX siècle avec l'arrivée du chemin de fer du Canadien Pacifique, suivie par l'implantation de nombreuses industries. Avec le temps, le quartier Mile-End est devenu l'un des secteurs les plus multiculturels de Montréal.¹

Depuis les années 1980, au caractère multiethnique déjà consacré du quartier Mile-End, est venue s'ajouter la réputation de quartier à vocation artistique, habité par des artistes, des musiciens, des écrivains et des cinéastes. On y retrouve de nombreuses galeries d'art, des ateliers de designers, des boutiques et des cafés. Aujourd'hui, le Plateau Mont-Royal est au nombre des quartiers les plus créatifs au Canada. Le territoire compte 5,6 % d'artistes, soit un taux sept (7) fois plus élevé que la moyenne canadienne.²

Le quartier Mile-End vit cependant un phénomène de gentrification : l'augmentation des loyers et du prix des propriétés, la multiplication des résidents ayant des revenus plus élevés, de même que l'apparition de nouvelles boutiques haut de gamme en témoignent.

En ce qui concerne le territoire du secteur St-Viateur Est à proprement dit, jusque dans les années 1960, il était occupé en bonne partie par une gare de triage. Durant les années 1960, plusieurs bâtiments industriels de grand gabarit, destinés à desservir l'industrie des vêtements et des textiles y ont été construits. Le secteur compte également, dans sa partie nord, des terrains vacants d'une superficie relativement importante, ainsi qu'un ensemble religieux (Le Carmel de Montréal). Un nombre important de nouveaux condos construits principalement sur certaines rues aux abords du secteur se sont ajoutés au cours des années 1990 aux immeubles résidentiels datant du début du siècle.

Déclin de l'industrie du textile et émergence d'un nouveau secteur économique

L'histoire récente du secteur St-Viateur Est est marquée par le déclin des activités industrielles et la perte massive d'emplois dans les secteurs de la mode et du textile. Les activités de production du vêtement ont, peu à peu, fait place à des activités de distribution et d'entreposage. Si le secteur manufacturier est en déclin, on constate, par contre, l'essor durant les dernières années d'un autre secteur économique dans le secteur St-Viateur Est. En effet, la croissance du nombre d'artistes et de travailleurs culturels ainsi que l'arrivée de collectifs de création (Centre Clark, Diagonale, Atelier Circulaire, etc.) dans le secteur St-Viateur Est, notamment dans les immeubles de l'avenue De Gaspé, ont favorisé la revitalisation économique du secteur. En 1997,

¹ Histoire du quartier Mile-End, disponible à l'adresse Internet suivante : <http://imtl.org/quartier/Mile-End.php>, consultée le 27 avril 2009.

² VILLE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE. ARRONDISSEMENT DU PLATEAU MONT-ROYAL (15 mai 2006). *Secteur Maguire. Un territoire en pleine mutation.* Document d'orientation, p. 5.

Ubisoft, l'une des plus grandes compagnies de création de jeux vidéo au Québec, s'est installée dans l'immeuble PECK, situé au 5505 boulevard St-Laurent. Au cours des dernières années, Ubisoft a contribué à la revitalisation du secteur St-Viateur Est. L'expansion de l'entreprise et son appropriation de l'ensemble des locaux de l'immeuble PECK a cependant forcé plusieurs artistes et travailleurs culturels à relocaliser les espaces de travail qu'ils occupaient depuis plusieurs années.³

Mentionnons qu'encore aujourd'hui, les artistes et les travailleurs culturels poursuivent la prise de possession des espaces laissés vacants par l'industrie du textile. Le Mile-End, le secteur St-Viateur Est en particulier, compte plusieurs îlots de création culturelle (notamment sur l'avenue De Gaspé et le long de la voie ferrée du Canadien Pacifique sur la rue Van Horne) ainsi que plusieurs lieux de diffusion culturelle (le Cagibi, la Galerie Simon Blais, la Sala Rossa, la Casa Del Popolo, etc.), témoins de la vie culturelle et artistique dans le quartier.

Le projet de requalification du secteur St-Viateur Est

Le secteur St-Viateur Est est présentement l'objet d'un projet de requalification initié par l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal et la Ville de Montréal, bénéficiant d'un investissement de près de neuf (9) millions de dollars et s'étalant sur trois (3) ans (2008-2011). Ce projet s'inscrit dans le programme *Imaginer – Réaliser Montréal 2005* et vise la création d'un cadre de vie stimulant par la mise en place de nouvelles infrastructures urbaines. L'objectif principal est de désenclaver cet ancien secteur industriel en améliorant son accès et en favorisant le transport collectif, la construction de nouveaux bâtiments, le maintien des activités économiques dans les immeubles industriels à grand gabarit et une meilleure cohabitation entre l'industriel, le commercial et le résidentiel.⁴

Dans un communiqué accompagnant le lancement officiel du projet⁵, il est précisé que cet investissement a pour objectif de revitaliser le secteur en soutenant un développement économique et résidentiel respectueux des activités culturelles et créatrices qui s'y déroulent déjà. Ce premier investissement vise à augmenter l'attractivité du secteur et son potentiel de reconversion des immeubles industriels en immeubles résidentiels et, indirectement, la croissance de la richesse foncière. Il s'agit d'une augmentation de l'offre de services dans le secteur résidentiel de plus de 1 100 logements et une hausse de la valeur des bâtiments commerciaux résultant de la

³ BRONSON, S. (2008). *Édifice PECK : Liste d'occupants, 1980-1999*. Informations tirées de Lovell's Directory, Bibliothèque et Archives Nationales (www.banq.qc.ca).

⁴ *Imaginer – Réaliser Montréal 2005 – Un monde de créativité et de possibilités – Section Montréal, un milieu de vie exceptionnel*, disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www11.ville.montreal.qc.ca/montreal2025/fr/imagine.shtm>, consultée le 27 avril 2009.

⁵ VILLE DE MONTRÉAL. *Montréal lance les travaux de revitalisation du secteur St-Viateur Est*, disponible à l'adresse Internet : http://www.montreal2025.com/nouvelle_projet.php?id=32&lang=fr&proj_id=113, consultée le 27 avril 2009.

rénovation et de la construction d'immeubles, pour un montant estimé à plus de 260 M \$, dépense entièrement assumée par la Ville de Montréal.⁶

Le projet de requalification du secteur St-Viateur Est est l'aboutissement de plusieurs études et démarches de consultation s'échelonnant de 2001 à 2007, dont les plus importantes sont l'Étude de requalification du secteur Maguire (Atelier BRAQ, 2005), le document d'orientation Secteur Maguire : un territoire en pleine mutation (Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal, 2006), Évaluation du potentiel économique et immobilier. Élaboration de la stratégie de développement (Raymond Chabot Grant Thornton, 2007), Requalification du secteur St-Viateur Est – Estimation des comportements de mobilité (Rémy Barbonne et Richard Shearmur, INRS, 2007).

Ces documents présentent plusieurs scénarios de développement du secteur, mettant l'accent sur une possible conversion des espaces industriels à des fins d'emplois dans le domaine des nouvelles technologies et pour la création d'un milieu de vie équilibré, offrant une mixité sociale et d'usage. Plusieurs principes généraux de développement sont tracés dans le rapport de Raymond Chabot Grand Thornton dont : la mise en place d'infrastructures urbaines, la prépondérance de l'usage résidentiel, l'accueil de places d'affaires qui s'harmonisent au cadre de vie et la protection des forces actuelles du quartier (présence d'artistes, mixité).⁷ En dépit du dernier principe énoncé, le même rapport prévoit comme hypothèse de développement futur la transformation en usage résidentiel des immeubles situés au 5605, 5445 et 5455 avenue De Gaspé et le transfert des activités économiques présentes dans les immeubles localisés sur l'avenue Casgrain. Ces immeubles pourraient accueillir dans l'avenir 677 copropriétés de 1000 pi² chacun.

Or, il s'agit d'immeubles où sont installés présentement un grand nombre d'ateliers d'artistes. L'étude réalisée par le bureau d'architecture BRAQ favorise plutôt une utilisation mixte de ces trois (3) immeubles : à la fois industrielle, commerciale et résidentielle et fondée sur le principe de « condensateur social ». Il s'agit de l'idée de concentrer les humains et les activités de la vie humaine dans le même espace afin de maximiser les interactions.⁸ Quel que soit le type d'utilisation future proposé, il est important de noter qu'aucune de ces deux études, mandatées par la Ville de Montréal, ne semble prendre en compte la présence d'un grand nombre d'ateliers d'artistes dans les bâtiments visés par la requalification.

Par ailleurs, de nombreux citoyens du Mile-End et de l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal ont des appréhensions face au développement du secteur. Leur grande participation, notamment au sein du Comité des citoyens du Mile-End (regroupant

⁶ VILLE DE MONTRÉAL – Cabinet du maire et du comité exécutif. *Les faits saillants du comité exécutif du 23 janvier 2008*, disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.cnw.ca/fr/releases/archive/January2008/24/c3918.html>, consultée le 27 avril 2009.

⁷ RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON (Juin 2007). *Secteur St-Viateur Est. Évaluation du potentiel économique et immobilier. Élaboration de la stratégie de développement*, p. 38.

⁸ ATELIER BRAQ (2005). *Requalification du secteur Maguire, Montréal*. Étude mandatée par la Ville de Montréal.

environ 600 résidents du secteur), lors des six (6) cafés citoyens tenus à l'hiver 2009 autour de différentes thématiques et ayant attiré en moyenne 80 personnes par rencontre, lors du Forum citoyen sur le développement du secteur St-Viateur Est tenu le 26 avril 2009 auquel quelque 130 personnes ont participé⁹, etc., témoignent de leur importante mobilisation.¹⁰

1.2 FAITS SAILLANTS DE LA POPULATION

Le secteur St-Viateur Est fait partie du secteur de recensement 0171.00 qui dépasse légèrement ses abords. Le secteur de recensement 0171.00 (ci-après nommé secteur de recensement St-Viateur Est) est délimité par le boulevard St-Laurent à l'ouest, le boulevard St-Joseph au sud, la rue St-Denis à l'est et la voie ferrée du Canadien-Pacifique au nord.

Afin de mettre en évidence la spécificité de ce secteur, cette section présente une brève analyse comparative entre, d'une part, les résidents du secteur de recensement St-Viateur Est et, d'autre part, ceux du Plateau Mont-Royal ainsi que ceux de la région métropolitaine de recensement de Montréal¹¹. Plusieurs indicateurs sociodémographiques et socioéconomiques ont été retenus à cette fin, soit l'âge, l'état matrimonial, le niveau de scolarité atteint, les revenus et les taux d'activité, d'emploi et de chômage.

La deuxième partie de cette section présente une analyse de la variation de l'emploi dans le secteur. Les données concernant le secteur de recensement St-Viateur Est et l'île de Montréal ont été extraites à partir des données du recensement de 2006, disponibles sur le site Internet de Statistique Canada, alors que les données concernant le Plateau Mont-Royal ont été compilées à partir du Profil sociodémographique du Plateau Mont-Royal, tel que réalisé par la Ville de Montréal¹².

⁹ Informations fournies par le Comité des citoyens du Mile-End, mai 2009.

¹⁰ Mentionnons que les cafés citoyens et le Forum citoyen du 26 avril 2009 s'inscrivaient dans le cadre des activités entourant « Le Mile-End en chantier ».

¹¹ Statistique Canada définit une région métropolitaine de recensement comme : « Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand centre urbain. Pour former une région métropolitaine de recensement, le centre urbain doit compter au moins 100 000 habitants », définition disponible à l'adresse Internet suivante : http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Reference/dict/geo009_f.htm, consultée le 27 avril 2009.

¹² VILLE DE MONTRÉAL. MONTRÉAL EN STATISTIQUES, *Profil sociodémographique. Le Plateau Mont-Royal* (2009), disponible à l'adresse Internet suivante : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2076,2454673&_dad=portal&_schema=PORTAL, consultée le 27 avril 2009.

1.2.1 Caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques

En 2006, la population totale du secteur de recensement St-Viateur Est était de 4 419 personnes, ce qui représente une légère hausse comparativement au recensement de 2001 (4 336 résidents). La variation du nombre total des personnes résidant sur le territoire du secteur a été de 1,9 % entre 2001 et 2006. Pendant la même période, la population totale du Plateau Mont-Royal a enregistré une légère diminution de 0,3 %, passant de 101 364 en 2001 à 101 054 résidents en 2006. Pour la même période sur l'île de Montréal, le nombre total de résidents a enregistré une hausse de 5,3 %.

Tableau 1. Répartition et évolution de la population du secteur de recensement St-Viateur Est, du Plateau Mont-Royal et de Montréal en 2001 et 2006

	Secteur de recensement St-Viateur Est			Plateau Mont-Royal			RMR Mtl ¹³
	2001	2006	Variation	2001	2006	Variation	Variation
Population	4 336	4 419	1,9 %	101 364	101 054	-0,3 %	5,3 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006. VILLE DE MONTRÉAL, *Profil sociodémographique. Le Plateau Mont-Royal* (2009).

Par ailleurs, concernant les autres caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques de la population du secteur de recensement St-Viateur Est (groupes d'âge, état matrimonial légal, taux d'activité, d'emploi et de chômage, niveau de scolarité), on remarque que les résidents du secteur présentent des caractéristiques semblables à celles qui démarquent le Plateau Mont-Royal des autres arrondissements de la Ville de Montréal. En effet, il s'agit d'une population formée majoritairement de jeunes adultes, ayant un niveau de scolarité qui dépasse celui de la moyenne des autres arrondissements et vivant généralement dans des ménages composés d'une seule personne. Plus spécifiquement, voici quelques statistiques comparées de la population du secteur de recensement St-Viateur Est.

La répartition des groupes d'âge

De l'analyse de la population du secteur de recensement St-Viateur Est, on remarque que les jeunes adultes âgés entre 20 et 39 ans représentent 41,6 % de la population du secteur et 46,6 % de celle du Plateau Mont-Royal. En ce qui a trait à l'agglomération de Montréal, ce groupe d'âge ne représente que 27,5 % de la population totale (voir le tableau à la page suivante).

¹³ Région métropolitaine de recensement de Montréal.

Tableau 2. Répartition des personnes résidant dans le secteur de recensement St-Viateur Est, dans le Plateau Mont-Royal et à Montréal en fonction de leur groupe d'âge, 2006

Groupes d'âge	Secteur de recensement St-Viateur Est		Plateau Mont-Royal		RMR Mtl	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Moins de 19 ans	540	12,2 %	13 715	13,5 %	845 925	23 %
20-29 ans	945	21,3 %	25 829	25,5 %	494 430	13,5 %
30-39 ans	900	20,3 %	21 290	21,1 %	514 920	14 %
40-49 ans	640	14,4 %	14 870	14,7 %	604 435	16,6 %
50- 64 ans	750	17 %	15 825	15,6 %	680 190	18,7 %
65 ans et plus	645	14,5 %	9 545	9,4 %	495 685	13,6 %
Total	4 420	100 %	101 065	100 %	3 635 575	100 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006. VILLE DE MONTRÉAL, *Profil sociodémographique. Le Plateau Mont-Royal* (2009).

L'état matrimonial

Les célibataires représentent environ les deux tiers de la population totale du secteur de recensement (64,7 %) et du Plateau Mont-Royal (67 %). Dans l'agglomération de Montréal, leur proportion s'élève à seulement 43 % du total de la population. De la même façon, au niveau de l'agglomération de Montréal, 38 % des personnes sont mariées, alors que les personnes mariées ne représentent que respectivement 16 % et 18 % de la population totale résidant dans le secteur de recensement St-Viateur Est et dans le Plateau Mont-Royal.

Tableau 3. Répartition des personnes de 15 ans et plus résidant dans le secteur de recensement St-Viateur Est, dans le Plateau Mont-Royal et à Montréal en fonction de leur état matrimonial légal, 2006

État matrimonial légal	Secteur de recensement St-Viateur Est		Plateau Mont-Royal		RMR Mtl	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Célibataire	2595	64,7 %	61 065	67 %	1 299 760	43 %
Marié (e)	645	16 %	16 145	18 %	1 150 500	38 %
Séparé (e)	105	2,6 %	1 920	2 %	69 115	2,5 %
Divorcé (e)	435	11 %	8 270	9 %	309 290	10,4 %
Veuf (ve)	225	5,6 %	3 290	4 %	185 215	6,1 %
Total	4 005	100 %	90 690	100 %	3 013 880	100 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006. VILLE DE MONTRÉAL, *Profil sociodémographique. Le Plateau Mont-Royal* (2009).

Le taux d'activité

Le taux d'activité (population active et population active occupée) des résidents du secteur de recensement St-Viateur Est et de ceux du Plateau Mont-Royal sont plus élevés que ceux des résidents de l'agglomération de Montréal (70 % et 74,7 % versus 66,4 %). La proportion des chômeurs est à peu près la même : 5 % et 5,8 % versus 4,6 %.

Tableau 4. Répartition des personnes de 15 ans et plus dans le secteur de recensement St-Viateur Est, dans le Plateau Mont-Royal et à Montréal en fonction de leur taux d'activité économique, d'emploi et de chômage, 2006

Activité	Secteur de recensement St-Viateur Est		Plateau Mont-Royal		RMR Mtl	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Pop. 15 ans et +	3875		85 920		2 967 715	
Pop. active	2710	70 %	64 205	74,7 %	1 972 450	66,4 %
Pop. active occupée	2515	65 %	59 180	68,9 %	1 835 840	61,8 %
Chômeurs	200	5 %	5 040	5,8 %	136 610	4,6 %
Inactifs	1160		21 675		995 260	

Source : Statistique Canada, Recensement 2006. VILLE DE MONTRÉAL, *Profil sociodémographique. Le Plateau Mont-Royal* (2009).

Le niveau de scolarité

Autant les résidents du secteur de recensement St-Viateur Est que ceux du Plateau Mont-Royal dans son ensemble se distinguent du reste de la population de l'île de Montréal par leur haut niveau de scolarité. Ainsi, 40 % des résidents du secteur de recensement détiennent un diplôme ou un grade universitaire, comparativement à seulement 21 % dans l'ensemble de Montréal (voir le tableau à la page suivante).

Tableau 5. Répartition des personnes de 15 ans et plus dans le secteur de recensement St-Viateur Est, dans le Plateau Mont-Royal et à Montréal en fonction du plus haut degré de scolarité atteint, 2006

Scolarité	Secteur de recensement St-Viateur Est		Plateau Mont-Royal		RMR Mtl	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Aucun certificat, diplôme ou grade	610	15,7 %	10 850	12,6 %	653 320	22 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	645	16,6 %	13 425	15,6 %	665 330	22,4 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	220	5,7 %	5 460	6,4 %	378 130	12,7 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	585	15 %	12 830	14,9 %	479 555	16 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	275	8 %	5 645	6,6 %	168 210	5,6 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire	1 530	40 %	37 690	43,5 %	623 175	21 %
Total	3 875	100 %	85 895	100 %	2 967 715	100 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006. VILLE DE MONTRÉAL, *Profil sociodémographique. Le Plateau Mont-Royal* (2009).

Le revenu

Si le niveau de scolarité des résidents du secteur de recensement St-Viateur Est dépasse celui des résidents de l'île de Montréal dans son ensemble, leur revenu médian pour l'année 2005 est, par contre, plus faible que celui des résidents de l'île de Montréal. Le revenu médian en 2005 dans le secteur de recensement St-Viateur Est a été de 34 237 \$ comparativement à 47 979 \$ sur l'île de Montréal dans son ensemble.

Tableau 6. Répartition des personnes de 15 ans et plus dans le secteur de recensement St-Viateur Est et à Montréal en fonction du revenu médian en 2005

Revenu médian en 2005	Secteur de recensement St-Viateur Est	RMR Mtl
Tous les ménages privés (\$)	34 237	47 979
Ménages formés d'un couple avec enfants (\$)	72 962	79 611
Ménages formés d'un couple sans enfants (\$)	55 989	60 198
Ménages formés d'une seule personne (\$)	21 414	25 483
Autres genres de ménages (\$)	33 455	43 324

Source : Statistique Canada, Recensement 2006. VILLE DE MONTRÉAL, *Profil sociodémographique. Le Plateau Mont-Royal* (2009).

Ayant en vue ces différences de revenu, il n'est pas étonnant de remarquer que le pourcentage des résidents du secteur de recensement St-Viateur Est ayant un faible revenu est plus élevé que celui des résidents de l'île de Montréal dans son ensemble. Ainsi, 36,2 % des résidents du secteur ont des faibles revenus comparativement à seulement 21,2 % sur l'île de Montréal.

Tableau 7. Statut du revenu de toutes les personnes dans les ménages privés dans le secteur de recensement St-Viateur Est et à Montréal, 2006

Pourcentage de faibles revenus avant impôt	Secteur de recensement St-Viateur Est	RMR Mtl
Les personnes dans les ménages privés (nbre)	4 035	3 574 560
Pourcentage de faibles revenus avant impôt – Toutes les personnes	36,2 %	21,1 %
Pourcentage de faibles revenus après impôt – Toutes les personnes	30,1 %	16,1 %
Pourcentage de faibles revenus avant impôt – Personnes de - de 18 ans	36,2 %	22,7 %
Pourcentage de faibles revenus après impôt – Personnes de - de 18 ans	35,8 %	16,9 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006. VILLE DE MONTRÉAL, *Profil sociodémographique. Le Plateau Mont-Royal* (2009).

1.2.2 Structure et évolution de l'emploi

L'une des caractéristiques du secteur St-Viateur Est consiste dans le fait qu'on y retrouve deux fois plus de travailleurs que de résidents, à cause de la concentration d'un nombre important d'entreprises. Une analyse de l'emploi dans la période 2000-2006 réalisée par les auteurs de l'étude *Requalification du secteur St-Viateur Est : Estimation des comportements de mobilité*¹⁴, met en évidence le fait que le nombre absolu d'emplois dans le secteur a généralement peu changé de 2000 à 2006 (passant respectivement de 5 245 à 4 932 emplois).

Néanmoins, cette stabilité relative sur le plan du nombre d'emplois dissimule des variations très significatives quant à leur composition. Ainsi, le secteur de la fabrication de vêtements et les industries textiles, autrefois majoritaires, ont enregistré un déclin important durant cette période avec une baisse de 52,5 % des emplois. Pendant cette même période, d'autres secteurs d'activité économique ont connu une croissance importante. En particulier, celui des arts, spectacles et loisirs a connu une augmentation de 428 % de 2000 à 2006, et celui du secteur des industries de l'information et de la culture, une croissance de plus de 250 % durant la même période de référence.¹⁵ Ces fortes croissances d'emplois dans ces secteurs sont essentiellement dues à l'accroissement de l'appropriation, de la part d'artistes et de travailleurs culturels, de

¹⁴ BARBONNE, R., SHEARMUR, R. (2007). *Requalification du secteur St-Viateur Est : Estimation des comportements de mobilité*. Institut National de Recherche Scientifique. Urbanisation, Culture et Société, pp. 21-22.

¹⁵ *Ibid.*

plusieurs espaces laissés vacants par l'industrie du textile, mais aussi en raison du développement de la compagnie Ubisoft dans le secteur St-Viateur Est.

Mentionnons enfin qu'avec la catégorisation des secteurs d'activité économique utilisée dans le rapport de Barbonne et Shearmur (2007), il est difficile de repérer et de dénombrer les artistes et les travailleurs culturels de façon spécifique, d'une part en raison du regroupement de l'industrie de l'information avec celle de la culture, et d'autre part en raison du regroupement du secteur du loisir avec ceux des arts et des spectacles.

Tableau 8. Variation de l'emploi dans le secteur St-Viateur Est en fonction des principaux secteurs d'activité économique en 2000 et 2006

Secteurs d'activité économique	2000		2006		Variation	
	Emplois	Part emploi (%)	Emplois	Part emploi (%)	Emplois	Part emploi (%)
Non déterminé	n/d	n/d	2	0,0	2	n/d
Construction	45	0,9	6	0,1	-39	-0,7
Fabrication	3 247	62,4	1 705	34,6	-1542	-27,9
Commerce de gros	513	9,9	503	10,2	-10	0,3
Commerce de détail	103	2,0	141	2,9	38	0,9
Transport et entreposage	28	0,5	34	0,7	6	0,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	462	8,9	1 632	33,1	1170	24,2
Services immobiliers et services de location et de location à bail	13	0,3	25	0,5	12	0,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	249	4,8	257	5,2	8	0,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	100	1,9	90	1,8	-10	-0,1
Services administratifs, services de soutien	82	1,6	90	1,8	8	0,2
Services d'enseignement	9	0,2	60	1,2	51	1,0
Soins de santé et assistance sociale	11	0,2	2	0,0	-9	-0,2
Arts, spectacles et loisirs	18	0,3	95	1,9	77	1,6
Hébergement et services de restauration	189	3,6	222	4,5	33	0,9
Autres services, sauf les administrations publiques	65	1,3	53	1,1	-12	-0,2
Administrations publiques	111	2,1	15	0,3	-96	-1,8
TOTAL	5 245		4 932		-313	

Source : BARBONNE, R., SHEARMUR R. (2007), *Requalification du secteur St-Viateur Est : Estimation des comportements de mobilité*, INRS, p. 22.

1.3 ZONAGE DU TERRITOIRE

La carte du zonage du secteur St-Viateur Est met en évidence la coexistence de quatre (4) types différents de zonage : industriel, commercial, résidentiel et institutionnel. La spécificité du secteur est conférée par la prévalence du zonage industriel, facilement identifiable du premier abord (couleur la plus foncée).

Les principaux immeubles à vocation industrielle sont situés entre les avenues De Gaspé et Casgrain et entre les rues De Gaspé et Henri-Julien. L'espace situé entre les rues Casgrain et St-Dominique a une dominante résidentielle, alors que le territoire placé entre les rues St-Dominique et St-Laurent se caractérise par une mixité de zonage, incluant à la fois des bâtiments à vocation industrielle et commerciale, mais aussi des immeubles résidentiels et à vocation institutionnelle.

Figure 2. Zonage du secteur St-Viateur Est, 2009



Source : CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal.

1.4 PORTRAIT LOCATIF RÉSIDENTIEL

Le secteur St-Viateur Est se caractérise par une mixité du bâti. Dans un territoire relativement restreint, on retrouve des immeubles industriels de grand et de petit gabarit, des espaces commerciaux, résidentiels neufs et anciens et des immeubles patrimoniaux. Comme pour l'analyse des caractéristiques des résidents, les données concernant le portrait locatif résidentiel du secteur de recensement St-Viateur Est ont été extraites afin de mieux illustrer la réalité du territoire. Les données présentées ci-après proviennent du dernier recensement de 2006 ainsi que du Profil sociodémographique du Plateau Mont-Royal réalisé par la Ville de Montréal.¹⁶

Le nombre de logements privés occupés dans le secteur de recensement est de 2 335. Sur le total de 2 335 logements, 1 530 ont été construits avant 1986 et 805 entre 1986 et 2006. Le nombre moyen de pièces par logement dans le secteur de recensement est de 4,1, proche de celui dans le Plateau Mont-Royal (4,3), mais plus petit que la moyenne sur l'île de Montréal (5,6 pièces par logement).

Dans le secteur de recensement, le type de construction résidentielle est majoritairement représenté par les appartements et immeubles de moins de cinq (5) étages (82 %), tout comme dans le Plateau Mont-Royal (76,1 %), alors que sur l'île de Montréal, ce type de construction ne représente que 41,7 % des types de construction résidentielle.

Tableau 9. Caractéristiques des logements dans le secteur de recensement St-Viateur Est, dans le Plateau Mont-Royal et à Montréal, 2006

Caractéristiques des logements	Secteur de recensement St-Viateur Est	Plateau Mont-Royal	RMR Mtl
Nombre de logements privés occupés	2 335	5 3950	1 525 740
Nombre moyen de pièces par logement	4,1	4,3 %	5,6 %
Type de construction résidentielle (%) du total des logements privés occupés			
Maison individuelle non attenante	0 %	0,1 %	32,2 %
Maison jumelée	0,6 %	0,2 %	4,9 %
Maison en rangée	0,6 %	1,8 %	3 %
Appartement, duplex	4,5 %	6,2 %	9,2 %
Appartement, immeuble de moins de cinq (5) étages	82 %	76,1 %	41,7 %
Appartement, immeuble de cinq (5) étages ou plus	12 %	15,1 %	8,4 %
Autres logements	0 %	0,6 %	0,6 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006. VILLE DE MONTRÉAL, *Profil sociodémographique. Le Plateau Mont-Royal* (2009).

¹⁶ VILLE DE MONTRÉAL, *Profil sociodémographique. Le Plateau Mont-Royal* (2009).

Les logements privés dans le secteur de recensement St-Viateur Est sont occupés en proportion de 32,3 % par leurs propriétaires et de 67,6 % par des locataires, alors que sur l'île de Montréal, 53,3 % des propriétaires occupent leur logement.

Tableau 10. Mode d'occupation du logement dans le secteur de recensement St-Viateur Est, dans le Plateau Mont-Royal et à Montréal, 2006

Modes d'occupation	Secteur de recensement St-Viateur Est		Plateau Mont-Royal		RMR Mtl	
Nombre de logements privés occupés	2 336		53 950		1 525 740	
Propriétaires	755	32,3 %	14 110	26 %	814 310	53,3 %
Locataires	1 580	67,6 %	39 835	74 %	711 435	46,7 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006. VILLE DE MONTRÉAL, *Profil sociodémographique. Le Plateau Mont-Royal* (2009).

Quant à la valeur des logements possédés, elle est en moyenne de 243 315 \$ dans le secteur de recensement, proche de celle de la valeur moyenne sur l'île de Montréal (244 417 \$), mais moins élevée que celle des logements possédés dans le Plateau Mont-Royal (286 484 \$).

En ce qui concerne les prix payés pour les loyers, les paiements mensuels médians pour les logements loués dans le secteur de recensement St-Viateur Est sont de 595 \$, ce qui est moins élevé que ceux payés sur l'île de Montréal, soit 614 \$.

1.5 PORTRAIT LOCATIF INDUSTRIEL

Le secteur St-Viateur Est compte vingt-quatre (24) immeubles concernés par la requalification du secteur. À eux seuls, ceux-ci représentent un peu de moins de trois (3) millions de pieds carrés. De ces immeubles, six (6) possèdent une superficie qui dépasse les 200 000 pi², dont quatre (4) ont plus de 425 000 pi²carrés chacun. Il s'agit des quatre (4) édifices situés aux 5445 et 5455 De Gaspé, au 5333 Casgrain ainsi qu'au 160 St-Viateur Est.

Entre 2001 et 2004, l'augmentation de la valeur foncière des immeubles de grand gabarit dans le secteur a été de 12 %. Durant la même période, la valeur foncière des immeubles imposables de l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal a augmenté de 32,2 %, soit 20 points de pourcentage de plus¹⁷. Selon l'étude réalisée par Raymond Chabot Grant Thornton, la mise en valeur des immeubles de grand gabarit situés dans le secteur St-Viateur Est est cependant limitée par plusieurs contraintes, dont :

- Leur gabarit vertical qui ne répond plus aux besoins du marché industriel ;

¹⁷ VILLE DE MONTRÉAL. ARRONDISSEMENT DU PLATEAU MONT-ROYAL (2006). Secteur Maguire : un territoire en pleine mutation. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, p. 4.

- Leurs occupants qui travaillent dans des créneaux économiques en décroissance ;
- Le prix des loyers peu élevé et les frais tels l'électricité souvent inclus ;
- La faible capacité financière des occupants ;
- Le niveau élevé des créances douteuses ;
- Le taux d'inoccupation supérieur à la moyenne du marché industriel de Montréal (jusqu'à 30 % comparativement à 5 % pour Montréal).¹⁸

Mentionnons cependant que si l'étude de Raymond Chabot Grant Thornton identifie ces caractéristiques spécifiques en tant que contraintes de développement, plusieurs d'entre elles, comme le prix des loyers peu élevés, sont des caractéristiques favorables au développement de la présence d'artistes et de travailleurs culturels dans ces immeubles.

Les auteurs de la même étude présentent un scénario de développement qui envisage la conversion de nombreux immeubles en espaces résidentiels, dont ceux situés au 5605, 5555 et 5445 avenue De Gaspé.¹⁹

Cette hypothèse est reprise dans une autre étude mandatée par la Ville de Montréal dans l'étape précédant le démarrage du projet de la requalification du secteur.²⁰ Le tableau de la page suivante reproduit l'analyse comparative effectuée par les deux chercheurs de l'INRS entre la situation actuelle et la situation projetée de tous les immeubles industriels, commerciaux, résidentiels et autres visés par le projet de requalification de St-Viateur Est.

De cette étude et du tableau présenté à la page suivante, il est impossible d'identifier l'ampleur de la présence des artistes et des travailleurs culturels dans les vingt-quatre (24) immeubles ciblés par la requalification, puisque l'étude n'identifie précisément qu'une cinquantaine d'entre eux concernant la nouvelle économie et que cette nouvelle économie n'est pas définie.

Enfin, concernant la surface résidentielle totale projetée dans l'étude de l'INRS, mentionnons que celle-ci était d'un peu plus d'un million de pieds carrés (1 083 900 pi²), ce qui représente plus d'un tiers de la surface industrielle actuelle du secteur (voir le tableau à la page suivante).

¹⁸ RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON (Juin 2007). *Secteur St-Viateur Est. Évaluation du potentiel économique et immobilier. Élaboration de la stratégie de développement*, p. 27.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ BARBONNE, R., SHEARMUR, R. (2007), *Requalification du secteur St-Viateur Est : Estimation des comportements de mobilité*, INRS. p. 65.

Tableau 11. Inventaire des entreprises et des emplois localisés dans les bâtiments concernés par la requalification du secteur St-Viateur Est, 2006

No.	Adresse	Situation actuelle						Situation projetée					
		Entrepôts			Commerces			Rés. (3)	Autre	Entrepôts	Comm. (4)	Résidentiel	Autre
		Sup. pi ²	Ent. (1)	Emp. (2)	Sup. pi ²	Ent. (1)	Emp. (2)	Sup. pi ²	Sup. pi ²	Sup. pi ²	Sup. pi ²	Sup. pi ²	Sup. pi ²
1	245 Maguire	11 763	0	0					0	0	100 000	0	
2	5400 Henri-Julien	24 293	1	12					0	0	80 000	0	
3	5840 Henri-Julien	21 078	0	0					21 078	0	0	0	
4	Terrain CN	0	0	0				192 237	0	0	0	192 237	
5	5605 De Gaspé	250 000	8	188					0	0	150 000	0	
6	5555 De Gaspé	70 000	7	57					0	0	45 000	0	
7	Terrain vacant	0	0	0				20 248	0	0	0	20 248	
8	5455 De Gaspé	522 000	45	286					0	50 000	265 000	0	
9	5445 De Gaspé	520 000	40	510					0	50 000	262 000	0	
10	Stationnement Maguire	0	0	0				34 100	0	0	180 000	0	
11	5333 Casgrain	425 000	65	493					425 000	0	0	0	
12	5425 Casgrain	286 000	13	227					286 000	0	0	0	
13	5435 Casgrain	13 650	1	1					13 650	0	0	0	
14	160 St-Viateur Est	457 000	38	428					457 000	0	0	0	
15	5555 Casgrain	94 500	17	84					94 500	0	0	0	
16	5559 St-Laurent	0	0	0	9 340	0	0		0	9 340	0	0	
17	5569 St-Laurent	0	0	0	6 720	0	0		0	6 720	0	0	
18	5577 St-Laurent	0	0	0	4 939	0	0		0	4 939	0	0	
19	5615 St-Laurent	49 500	0	0					49 500	0	0	0	
20	5665 St-Laurent	24 750	1	90					24 750	0	0	0	
21	5675 St-Laurent	38 544	0	0					38 544	0	0	0	
22	5704 St-Dominique	0	0	0				1 900		0	1900	0	
23	5700 St-Dominique	51 000	0	0					51 000	0	0	0	
24	Terrains vacants St-Dominique	0	0	0				58 020	0	0	0	58 020	
Total		2 859 078	236	2 376	20 999			1 900	304 605	1 461 022	120 999	1 083 900	270 505

(1) Nombre d'entreprises (2) Nombre d'emplois (3) Espaces consacrés au résidentiel (4) Espaces consacrés au commercial
 Source : BARBONNE, R., SHEARMUR, R. (2007), *Requalification du secteur St-Viateur Est : Estimation des comportements de mobilité*, INRS, p. 23.

Le tableau qui suit présente des données qui complètent le portrait locatif industriel du secteur St-Viateur Est. Plusieurs informations compilées à partir du site *Web Évaluation foncière des immeubles de la Ville de Montréal* y sont présentées, soit l'année de construction, le nombre d'étages, la valeur immobilière en 2004 et en 2009, ainsi que le propriétaire de chaque immeuble. Les immeubles situés au 5455 et 5445 avenue De Gaspé et au 5333 avenue Casgrain sont les plus récents du secteur (années de construction : 1972 et 1973) et les plus grands (11 et 12 étages). À l'opposé se situent les immeubles du boulevard St-Laurent, construits entre 1910 et 1942 et ayant généralement entre 1 et 3 étages.

Quelles que soient leur année de construction ou leurs dimensions, tous les immeubles ont enregistré une hausse de leur valeur durant la période 2004-2009, ce qui s'inscrit dans la continuité de la tendance enregistrée dans la période antérieure (2001-2004).

Tableau 12. Inventaire des immeubles situés dans le secteur St-Viateur Est et faisant partie de la classe industrielle / non-résidentielle, 2004 et 2009

Adresse	Année de construction	Nombre d'étages	Valeur en 2004 terrain et bâtiment	Valeur en 2009 terrain et bâtiment	Augmentation valeur foncière %	Propriétaire
5455 De Gaspé	1973	12	6 000 000	7 000 000	16,7 %	CANCORP PROPERTY GROUP, L.P.
5445 De Gaspé	1973	11	6 325 000	7 400 000	17,0 %	ROSSDEUTSCHER HARRY
5605 De Gaspé	1967	9	3 000 000	4 900 000	63,3 %	NAJMAN MARY
5555 De Gaspé	1961	3	850 000	1 445 000	70,0 %	9151-5247 QUEBEC INC.
5333 Casgrain	1972	12	5 600 000	6 200 000	10,7 %	2833531 CANADA INC
5555 Casgrain	1949	3	1 250 000	2 125 000	70,0 %	BROWNSTEIN GERALD
5400 Henri-Julien	1969	2	453 700	526 300	16,0 %	HABITATIONS LAURENDEAU INC
5480 Henri-Julien	1966	1	1 280 600	1 250 000	-2,4 %	4136837 CANADA INC.
160 St-Viateur Est	1965	8	6 000 000	6 700 000	11,7 %	SKYLINE HOLDINGS INC
5700 St-Dominique	1910	4	720 000	1 050 000	45,8 %	LES PLACEMENTS BECMAR LTEE
5559 boul. St-Laurent	1938	2	287 500	431 300	50,0 %	SILVERMAN MARILYN
5569 boul. St-Laurent	1942	-	208 100	312 200	50,0 %	SILVERMAN MARILYN
5615 boul. St-Laurent	1910	3	1 416 000	1 920 000	35,6 %	SILVERMAN MARILYN
5675 boul. St-Laurent	1910	3	1 098 200	1 220 000	11,1 %	SILVERMAN MARILYN
5665 boul. St-Laurent	1910	3	747 500	900 000	20,4 %	PLACEMENTS DAVREX LTEE
245 Maguire	1957	1	541 300	627 900	16,0 %	GROUPE PREFERENCE SIMCO INC

Source : Ville de Montréal, Évaluation foncière. Données compilées à partir de l'adresse Internet : <http://evalweb.cum.qc.ca/Role2007actualise/recherche.asp>, consultée le 24 avril 2009.

1.6 PORTRAIT DES ESPACES DE TRAVAIL DES ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS CULTURELS

Par le sondage Web réalisé par Darvida Conseil auprès des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est, diverses informations concernant leur espace de travail ont été recueillies. Celles-ci permettent d'illustrer de nombreuses caractéristiques quant au statut d'occupation, la superficie des espaces, le coût des loyers et les tendances de location pour les artistes et les travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est.

Divers statuts d'occupation des locaux et des espaces de travail

Sur un total de 99 répondants au sondage, 59 d'entre eux, soit 59,6 %, étaient concernés par le statut d'occupation, c'est-à-dire qu'ils étaient soit propriétaires, copropriétaires, locataires uniques, colocataires (bail collectif) ou sous-locataires de leur espace de travail dans le secteur St-Viateur Est. Le reste des répondants, soit 40,4 %, étaient soit des travailleurs d'une entreprise culturelle ou encore membres d'un collectif (ex. : Atelier Circulaire, Centre Clark, etc.), et donc, non concernés par le statut d'occupation.

Sur les 59 répondants concernés, le sondage a permis de rejoindre des artistes et des travailleurs culturels dont le statut d'occupation est très différent. En effet, d'après l'analyse des résultats du sondage, 34 % des répondants sont des locataires uniques, 35 % occupent leur local avec des colocataires (bail collectif) et 31 % sont des sous-locataires dont leur nom ne figure pas sur le bail du local. Les résultats du sondage montrent également que parmi l'ensemble des artistes et travailleurs culturels rejoints, aucun d'entre eux n'est propriétaire ou copropriétaire de son espace de travail.

Tableau 13. Statut d'occupation des répondants au sondage, 2009

	Nombre	%
Propriétaire	0	0 %
Copropriétaire	0	0 %
Locataire (nom principal sur le bail)	20	32,3 %
Colocataire (bail collectif)	21	33,9 %
Sous-locataire (nom absent du bail)	18	29 %
Ne s'applique pas	3	4,8
Total	62	100 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

Types d'espaces de travail occupés

Les participants au sondage ont également fourni d'autres caractéristiques concernant leur espace de travail du secteur St-Viateur Est. Entre autres, ils ont précisé quel type d'espace de travail ils occupaient. Ainsi, les résultats du sondage permettent de constater que 40,5 % des répondants occupent un local ou un atelier cloisonné indépendant faisant partie d'un plus grand espace partagé, et que 17,9 % occupent un local ou atelier indépendant et cloisonné.

Tableau 14. Type d'espace de travail occupé par les répondants au sondage, 2009

	%
Local ou atelier résidence (principalement un local ou un atelier avec un petit espace de vie)	0 %
Résidence atelier ou local (principalement un espace de vie avec un petit local ou un atelier)	8,3%
Local ou atelier indépendant (cloisonné)	17,9%
Local ou atelier partagé (sans cloisons)	14,3%
Local ou atelier cloisonné indépendant faisant partie d'un plus grand espace partagé	40,5%
Local ou atelier collectif avec équipements spécialisés partagés (ex.: gravure, menuiserie, textile, etc.)	13,1%
Lieu de diffusion avec atelier ou local	2,4%
Autre	3,6%

Source : Darvida Conseil, 2009.

Le sondage en ligne a également permis de savoir si l'espace de travail des répondants faisait partie d'une coopérative, d'un organisme à but non lucratif, ou encore d'une entreprise incorporée ou enregistrée. Au terme de l'analyse des résultats récoltés, on observe que dans 40,5 % des cas, les espaces de travail font partie d'un organisme à but non lucratif. Soulignons que pour le tiers des répondants (33,3 %), les espaces de travail ne sont liés à aucun statut d'organisation ou d'incorporation en particulier ; il s'agit donc d'artistes ou de travailleurs culturels indépendants.

Tableau 15. Statut d'organisation dont fait partie l'espace de travail des répondants au sondage, 2009

	%
Organisation à but non lucratif	40,5 %
Coopérative	6 %
Entreprise incorporée ou enregistrée	20,2 %
Ne s'applique pas	33,3 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

Présence d'autres artistes, travailleurs culturels ou d'employés de soutien

Les répondants au sondage ont été questionnés au sujet du nombre de personnes présentes dans le local où se situe leur espace de travail individuel, et quel était le statut de ces personnes : artistes, travailleurs culturels ou employés de soutien. Ainsi, chez plus de la moitié des répondants (51,1 %), au moins quatre (4) artistes et plus sont présents dans le même local. Les résultats du sondage révèlent également que pour la majorité des répondants, il n'y a aucun travailleur culturel (67,9 %) ou employé de soutien (73,8 %) dans le local où se situe leur espace de travail individuel.

Tableau 16. Nombre et statut des personnes présentes dans le local où se situe l'espace de travail individuel des répondants au sondage, 2009

Statut d'artiste / d'artisan / de créateur									
Nombre de personnes dans le local	1	2	3	4	5 à 9	10 à 24	25 et plus	Ne sait pas	Aucun
%	15,5 %	16,7 %	10,7 %	7,1 %	16,7 %	20,2 %	7,1 %	4,8 %	1,2 %
Statut de travailleur culturel									
Nombre de personnes dans le local	1	2	3	4	5 à 9	10 à 24	25 et plus	Ne sait pas	Aucun
%	7,1 %	3,6 %	3,6 %	1,2 %	7,1 %	1,2 %	2,4 %	6,0 %	67,9 %
Statut d'employé de soutien (secrétaire, comptable, etc.)									
Nombre de personnes dans le local	1	2	3	4	5 à 9	10 à 24	25 et plus	Ne sait pas	Aucun
%	6 %	4,8 %	1,2 %	2,4 %	3,6 %	1,2 %	1,2 %	6 %	73,8 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

Un lien étroit entre la superficie des espaces et les coûts de location

Le sondage a permis de confirmer que les espaces de travail des répondants sont de différentes dimensions, variant entre 90 pi² et 2 000 pi². Néanmoins, la grande majorité des espaces de travail ont plus de 300 pi². Les données du tableau ci-après démontrent également la relation entre la superficie des espaces de travail et le coût de location au pi². En effet, plus la superficie des espaces de travail est grande, plus le coût de location au pi² est moindre. Pour un espace de travail de 100 pi² et moins, le prix moyen de location est de 12,06 \$ le pi² annuellement, alors que pour les espaces de plus de 1 000 pi², le coût de location moyen annuel est de 7,68 \$ le pi², pour une variation de 4,92 \$ le pi² annuellement. Si on compile l'ensemble des coûts de location annuels moyens pour les différentes superficies d'espace de travail, on obtient un montant de 8,76 \$ le pi².

Dans le tableau suivant, il est à noter que les données proviennent des répondants qui ont été en mesure de transmettre les informations concernant la superficie et le coût moyen annuel²¹ de leur espace de travail. À titre informatif, mentionnons que six (6) répondants sur soixante-deux (62), soit 9,7 %, ont été incapables de donner la superficie totale de leur espace de travail, et que douze (12) répondants, soit 19,4 %, ont été incapables d'indiquer le coût du loyer.

Tableau 17. La superficie et le coût moyen annuel au pi² des espaces de travail individuels des répondants du sondage, 2009

	%	\$/pi ² annuel
Espace individuel de 100 pi ² et moins	7 %	12,60 \$
De 101pi ² à 300 pi ²	15 %	11,52 \$
De 301pi ² à 500pi ²	40 %	8,64 \$
De 501pi ² à 1 000pi ²	18 %	8,04 \$
De 1 001pi ² à 2 000pi ²	20 %	7,68 \$
Total et coût moyen annuel du pi²	100 %	8,76 \$

Source : Darvida Conseil, 2009.

Des baux qui incluent habituellement les frais de chauffage et d'électricité

Pour près de la moitié des répondants du sondage louant un espace de travail dans St-Viateur Est (48 %), le coût du loyer inclut les frais de chauffage et d'électricité. Pour les autres, 27 % des artistes et des travailleurs culturels ont des baux qui incluent le chauffage, mais pas l'électricité, tandis que 15 % ont des frais de loyer qui n'incluent ni le chauffage ni l'électricité.

Tableau 18. Les frais inclus dans le montant du loyer mensuel de l'espace de travail des répondants du sondage, 2009

	%
Uniquement l'électricité	2 %
Uniquement le chauffage	27 %
Le chauffage et l'électricité	48 %
Ni l'électricité, ni le chauffage	15 %
Ne sait pas	8 %
Ne s'applique pas	0 %
Total	100 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

²¹ Les répondants au sondage ont été questionnés sur le coût du loyer mensuel de leur espace de travail individuel. Puisque les baux et les ententes de location sont généralement signés en fonction d'un coût au pied carré annuel, les résultats ont été convertis sur une base annuelle pour en faciliter la compréhension.

Des baux dont le coût du loyer augmente

La moitié des répondants du sondage qui ont un espace de travail dans le secteur St-Viateur Est ont vécu une augmentation du coût de leur loyer lors du dernier renouvellement de leur bail. Une analyse des résultats du sondage permet de constater que les augmentations ont surtout eu cours depuis 2008. Notons que cette année-là, notamment, un gros immeuble du quartier situé sur l'avenue De Gaspé a changé de propriétaire.

Tel que présenté dans le tableau ci-après, les augmentations ont été relativement importantes pour les artistes et travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est. En effet, pour 42 % d'entre eux, l'augmentation a été de plus de 10 %, et pour 16 % des artistes et des travailleurs culturels, l'augmentation a été de 20 % ou plus.

Tableau 19. L'augmentation du prix du loyer des espaces de travail des répondants du sondage lors du renouvellement de leur bail, 2009

	%
Ne s'applique pas	26 %
Ne sait pas	16 %
Aucune augmentation	8 %
Connu une augmentation	50 %
<i>Oui, mais ne sait pas le pourcentage</i>	19 %
<i>Augmentation de moins de 5 %</i>	10 %
<i>Augmentation de 5 % à 9 %</i>	29 %
<i>Augmentation de 10 % à 19 %</i>	26 %
<i>Augmentation de 20 %</i>	10 %
<i>Augmentation de plus de 20 %</i>	6 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

Des baux dont les termes sont très courts

Les répondants du sondage qui détiennent un espace de travail dans le secteur St-Viateur Est ont généralement un bail de très courte durée. Près du tiers d'entre eux (29 %) ont un bail de moins d'un an, 47 % détiennent un bail de deux (2) ans ou moins, et 31 % des répondants ont un bail de cinq (5) ans (voir le tableau à la page suivante). Or, une mise en garde s'impose pour ces derniers, soit ceux ayant un bail de cinq (5) ans, car on ne connaît pas l'échéance de leur entente, les répondants du sondage en ligne n'ayant pas été questionnés sur la date d'échéance de leur bail.

Tableau 20. La durée des baux actuels des répondants du sondage, 2009

	%
1 an	29 %
2 ans	18 %
3 ans	7 %
4 ans	0,0 %
5 ans	31 %
Plus de 5 ans	0,0 %
Ne s'applique pas	5 %
Ne sait pas	10 %
Total	100 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

Des options de renouvellement de bail méconnues des répondants

D'après les informations recueillies auprès des répondants du sondage, les options de renouvellement de bail sont offertes à une minorité d'artistes et de travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est. Aussi, on constate que 47 % des répondants ignorent si leur bail (ou leur entente avec le propriétaire) prévoit une option de renouvellement.

Tableau 21. Les options de renouvellement des baux actuels des répondants du sondage, 2009

	%
Option de renouvellement	37 %
Aucune option de renouvellement	15 %
Ne s'applique pas	1 %
Ne sait pas	47 %
Total	100 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

Des stratégies locatives permettant de diminuer les frais de location

Afin de réduire les dépenses liées à la location des espaces de travail et d'accueillir d'autres artistes et travailleurs culturels, un grand nombre de répondants du sondage affirment partager ou sous-louer une partie ou la totalité de leur espace de travail. En effet, près d'un répondant sur deux (45 %) partage actuellement son espace de travail, alors que 19 % en sous-loue une partie (voir le tableau à la page suivante).

Ajoutons que ces stratégies locatives se pratiquent tant de façon formelle qu'informelle, ce qui accroît la difficulté de quantifier la communauté artistique et culturelle de St-Viateur Est. Cependant, elles contribuent indéniablement à multiplier le nombre d'artistes et de travailleurs culturels qui fréquentent le quartier et utilisent les services et commerces locaux.

Tableau 22. Les stratégies locatives actuelles (partage et sous-location) des répondants du sondage, 2009

	% ²²
Partage actuellement son espace de travail	45 %
Sous-loue actuellement en totalité son espace de travail	0 %
Sous-loue actuellement en partie son espace de travail	19 %
Non	40 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

Par ailleurs, les répondants ont été sondés à propos des stratégies locatives déjà utilisées par le passé. Les réponses obtenues sont sensiblement les mêmes que pour les pratiques actuelles de sous-location ou de partage. De toutes les stratégies locatives mises de l'avant, le partage de l'espace de travail est celle qui a été la plus expérimentée par les répondants.

Tableau 23. Les stratégies locatives déjà expérimentées par le passé (partage et sous-location) par les répondants du sondage, 2009

	% ²³
A déjà partagé son espace de travail	47 %
A déjà sous-loué en totalité son espace de travail	10 %
A déjà sous-loué en partie son espace de travail	16 %
Non	42 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

Afin d'apprécier les intentions des artistes et des travailleurs culturels consultés, nous avons tenté de savoir si les répondants prévoyaient avoir prochainement recours à une stratégie locative telle que la sous-location ou le partage d'espaces de travail. Globalement, l'analyse détaillée des réponses du sondage permet de constater que les personnes qui prévoient utiliser l'une de ces stratégies locatives sont les mêmes qu'ils utilisent ou qui ont déjà eu recours à ce type de pratique (voir le tableau à la page suivante).

²² Les répondants pouvaient cocher plus d'une réponse.

²³ Idem.

Tableau 24. Les stratégies locatives envisagées dans un proche avenir (partage et sous-location) par les répondants du sondage, 2009

	% ²⁴
De partager l'espace de travail	47 %
De sous-louer en totalité l'espace de travail	7 %
De sous-louer en partie l'espace de travail	24 %
Non	34 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

Ceci met fin à la première section consacrée au portrait du secteur St-Viateur Est. À la prochaine section, la suite des résultats détaillés du sondage effectué auprès des artistes et des travailleurs culturels de St-Viateur Est est présentée. Ces résultats concernent cependant d'autres thèmes que celui des espaces de travail.

²⁴ Idem.

2. RÉSULTATS DU SONDAGE EN LIGNE MENÉ AUPRÈS D'ARTISTES ET DE TRAVAILLEURS CULTURELS DU SECTEUR ST-VIATEUR EST

Cette section dresse le portrait des quatre-vingt-dix-neuf (99) artistes et travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est qui ont participé au sondage en ligne. Le profil des répondants est divisé selon les caractéristiques suivantes :

- Le profil général des répondants du sondage ;
- Le profil sociodémographique ;
- Le profil socioéconomique ;
- Le profil professionnel ;
- Le portrait des facteurs influençant la localisation des espaces de travail ;
- Le portrait des besoins et les pistes de solutions proposées.

Il est important de noter que cette section ne dresse pas le profil de l'ensemble des artistes et des travailleurs culturels qui œuvrent dans le secteur St-Viateur Est, mais bien celui des répondants au sondage. À noter également qu'un premier volet du sondage concernant certaines caractéristiques des espaces de travail a été présenté au premier chapitre de ce rapport.

2.1 PROFIL DES RÉPONDANTS DU SONDAGE

Afin de connaître le profil général des répondants du sondage, il a été demandé si ceux-ci faisaient partie du groupe des artistes (artiste, artisan, créateur) ou du groupe des travailleurs culturels (travailleur d'une galerie d'art, d'un lieu d'exposition, d'un lieu d'interprétation, etc.). D'après les résultats obtenus, on remarque que 92,9 % des répondants se déclarent être artistes.

Tableau 25. Répartition des répondants au sondage selon qu'ils sont artistes ou travailleurs culturels, 2009

	Nombre	%
Artiste (artiste, artisan, créateur)	92	92,9 %
Travailleur culturel (travailleur d'une galerie d'art, d'un lieu d'exposition, d'un lieu d'interprétation, etc.)	7	7,1 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

De plus, les répondants devaient indiquer s'ils détenaient un espace de travail individuel dans le secteur St-Viateur Est, ou s'ils utilisaient plutôt un espace de travail collectif (ex. : Atelier Circulaire, Centre Clark, etc.). Ainsi, l'analyse des données du sondage nous apprend que 71,7 % des répondants détiennent un espace de travail individuel dans le secteur, et que 28,3 % utilisent plutôt un espace de travail collectif pour pratiquer leurs activités artistiques et culturelles.

Tableau 26. Répartition des répondants au sondage selon qu'ils occupent un espace de travail individuel ou collectif dans le secteur St-Viateur Est, 2009

	Nombre	%
Occupation d'un espace de travail individuel	71	71,7 %
Occupation d'un espace de travail collectif (ex. : Atelier Circulaire, Centre Clark, etc.)	28	28,3 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

Le Plateau Mont-Royal est reconnu pour sa concentration artistique et les résultats du sondage reflètent cette réalité. En effet, les répondants qui n'ont jamais eu d'espace de travail ailleurs que dans le secteur St-Viateur Est sont nombreux (25,8 %), tout comme ceux qui en ont déjà occupé un dans l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal (excluant le secteur St-Viateur Est) avant d'occuper leur espace de travail actuel (16,1 %).

Tableau 27. Localisation du dernier espace de travail occupé par les répondants au sondage avant d'en occuper un dans le secteur St-Viateur Est pour la pratique d'activités artistiques et culturelles, 2009

	%
Pas eu d'espace de travail ailleurs que dans St-Viateur Est	25,8 %
Plateau Mont-Royal (excluant le secteur St-Viateur Est)	16,1 %
Rosemont – La Petite-Patrie	11,3 %
Sud-Ouest	4,8 %
Vieux-Montréal (Ville-Marie)	3,2 %
Quartier des spectacles (Ville-Marie)	11,3 %
Ailleurs dans Ville-Marie	4,8 %
Ailleurs sur l'île de Montréal	12,9 %
Hors de l'île de Montréal	6,5 %
Ne s'applique pas	3,2 %
Ne sait pas	0 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

Par ailleurs, il ressort de l'analyse des résultats du sondage qu'une majorité de répondants ont leur espace de travail situé au 5455 et au 5445 avenue De Gaspé, soit respectivement 59,5 % et 10,7 % des répondants. À noter toutefois que le Centre Clark et l'Atelier Circulaire ont été activement impliqués dans la diffusion de l'appel à la participation au sondage et qu'en ce sens, cela a pu influencer la représentativité des

répondants, dont plus particulièrement ceux provenant du 5455 et du 5445 avenue De Gaspé (le Centre Clark et l'Atelier Circulaire étant respectivement situés dans ces immeubles). Le tableau suivant dresse le portrait de la localisation de l'espace de travail des répondants au sondage.

Tableau 28. Localisation dans le secteur St-Viateur Est de l'espace de travail des répondants au sondage, 2009

	%
Au 5333 avenue Casgrain	7,1 %
Au 5455 avenue Casgrain	6,0 %
Sur l'avenue Casgrain (autre que le 5333 et le 5455)	1,2 %
Au 80 rue St-Viateur Est	3,6 %
Au 160 rue St-Viateur Est	1,2 %
Sur la rue St-Viateur Est (autre que le 80 et le 160)	1,2 %
Au 5445 avenue De Gaspé	10,7 %
Au 5455 avenue De Gaspé	59,5 %
Sur l'avenue De Gaspé (autre que le 5445 et le 5455)	2,4 %
Sur le boulevard St-Laurent	1,2 %
Sur l'avenue Henri-Julien	0 %
Sur la rue Maguire	1,2 %
Sur la rue St-Dominique	3,6 %
Sur la rue Bernard	1,2 %
Sur la rue Cloutier	0 %
Sur la rue Lesage	0 %
Sur la ruelle Swiss	0 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

D'après les résultats du sondage, on constate que pour la très grande majorité des répondants, soit 95,2 %, l'espace de travail est situé dans un immeuble industriel ou commercial du secteur St-Viateur Est, et que pour seulement 4,8 % des répondants, il est situé dans un immeuble résidentiel.

Tableau 29. Type d'immeuble où est situé l'espace de travail des répondants au sondage, 2009

	%
Bâtiment industriel ou commercial	95,2 %
Immeuble résidentiel	4,8 %

Le sondage a également permis d'obtenir des informations concernant la durée de l'occupation d'un espace de travail dans le secteur St-Viateur Est pour la pratique d'activités artistiques et culturelles. Ainsi, il appert que près de la moitié des répondants (45,2 %) occupent un espace de travail dans le secteur depuis deux (2) ans et moins. Notons que plus du tiers des répondants (37,1 %) sont présents de cette façon dans le quartier depuis cinq (5) ans et plus.

Tableau 30. Durée de l'occupation d'un espace de travail dans le secteur St-Viateur Est pour la pratique d'activités artistiques ou culturelles (espace de travail actuel ou tout autre espace de travail occupé précédemment dans le secteur St-Viateur Est) par les répondants au sondage, 2009

	%
Moins d'un an	12,9 %
1 an	8,1 %
2 ans	24,2 %
3 ans	11,3 %
4 ans	6,5 %
5 à 9 ans	30,6 %
10 ans et plus	6,5 %
Ne s'applique pas	0 %
Ne sait pas	0 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

Enfin, concernant le lieu de résidence des répondants au sondage, mentionnons que ceux-ci résident en majorité dans le Plateau Mont-Royal (59,6 %), dont 18,2 % plus spécifiquement dans le secteur St-Viateur Est. Ces données laissent présumer que la proximité entre le lieu de résidence et le lieu de travail est un facteur important pour les artistes et les travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est.

Pour les autres répondants qui ne demeurent pas dans l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal, notons tout de même que 17,2 % vivent dans un arrondissement limitrophe. Enfin, soulignons que près du quart des répondants (23,2 %) ne résident pas dans le Plateau Mont-Royal ou dans un arrondissement limitrophe.

Tableau 31. Lieu de résidence permanent des répondants au sondage, 2009

	Nombre	%
Le secteur St-Viateur Est	18	18,2 %
Le Mile-End (excluant le secteur St-Viateur Est)	21	21,2 %
Le Plateau Mont-Royal (excluant le Mile-End)	20	20,2 %
Un arrondissement limitrophe au Plateau Mont-Royal	17	17,2 %
Autre	23	23,2 %
Total	99	100 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

2.2 PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS CULTURELS CONSULTÉS

Le sondage en ligne a permis d'identifier quelques faits saillants sociodémographiques des artistes et des travailleurs culturels consultés. Des données présentées dans le tableau de la page suivante, on retient que :

- Les femmes sont quelque peu plus représentées parmi les artistes et les travailleurs culturels qui ont participé à l'étude, tant chez ceux qui occupent un espace de travail individuel que ceux qui utilisent des espaces de travail collectifs.
- La population qui a répondu au sondage est composée d'individus de 20 ans et plus, dont la majorité a entre 30 ans et 49 ans (60,8 %).
- Les répondants de 50 ans et plus ont tendance à occuper davantage des espaces de travail collectifs. En effet, 42,8 % des répondants qui utilisent de tels espaces ont plus de 50 ans.²⁵
- La très grande majorité des répondants ont comme langue maternelle le français (près de 80 %).
- La majorité des répondants sont nés au Québec (74,7 %) et près de 20 % des répondants sont nés à l'extérieur du pays.

²⁵ Donnée non représentée dans le tableau 32 de la page suivante.

Tableau 32. Profil sociodémographique des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est consultés lors du sondage, 2009

Sexe		
Femme	54	54,5 %
Homme	45	45,5 %
Total	99	100 %
Âge		
Moins de 20 ans	0	0 %
20-29 ans	17	17,2 %
30-39 ans	36	36,4 %
40-49 ans	24	24,2 %
50-59 ans	17	17,2 %
60 ans et plus	5	5,1 %
Total	99	100 %
Langue maternelle		
Français	78	78,8 %
Anglais	11	11,1 %
Autres	10	10,1 %
<i>Espagnol</i>	3	-
<i>Portugais</i>	2	-
<i>Grec</i>	2	-
Total	99	100 %
Lieu de naissance		
Québec	74	74,7 %
Canada (hors Québec)	6	6,1 %
Autres	19	19,2 %
<i>France</i>	5	-
<i>États-Unis</i>	2	-
<i>Allemagne</i>	2	-
Total	99	100 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

2.3 PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DES ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS CULTURELS CONSULTÉS

Le sondage en ligne a également permis d'identifier quelques faits saillants socioéconomiques des artistes et des travailleurs culturels consultés. Des données présentées dans le tableau de la page suivante, on retient que :

- La très grande majorité des artistes et des travailleurs culturels qui ont répondu au sondage sont des diplômés universitaires (74,7 %). Cette tendance forte est observée tant chez les répondants qui possèdent un espace de travail individuel que ceux qui fréquentent les espaces de travail collectifs.
- Près de 80 % des répondants ont fait des études dans le domaine des arts et de la culture qui leur ont valu un certificat ou un diplôme. Uniquement 15,2 % des répondants se disent autodidactes.
- Plus du tiers des répondants ont un revenu personnel annuel de moins de 20 000 \$ et plus de 60 % disent avoir des revenus personnels annuels de moins de 30 000 \$.
- La part des revenus attribuables aux activités artistiques et culturelles est très différente d'un répondant à l'autre. Néanmoins, les résultats du sondage indiquent que 43,5 % des répondants ont plus de 50 % de leurs revenus qui sont attribuables à leurs activités artistiques et culturelles.

Tableau 33. Profil socioéconomique des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est consultés lors du sondage, 2009

Plus haut niveau de scolarité atteint		
Moins d'une 9e année	0	0 %
Diplôme d'études secondaires	4	4,0 %
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires (écoles de métiers)	4	4,0 %
Diplôme d'études collégiales	17	17,2 %
Baccalauréat	34	34,3 %
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	40	40,4 %
Total	99	100 %
Formation dans le domaine des arts et de la culture		
Certificat ou diplôme dans un programme spécialisé	79	79,8 %
Formations de type atelier / séminaire, etc. (ne donnant pas droit à un certificat ou à un diplôme)	13	13,1 %
Autodidacte	15	15,2 %
Total	99	100 %
Revenu personnel annuel		
Moins de 10 000 \$	9	9,1 %
10 000 \$ à 19 999 \$	35	35,4 %
20 000 \$ à 29 999 \$	23	23,2 %
30 000 \$ à 39 999 \$	16	16,2 %
40 000 \$ à 49 999 \$	2	2,0 %
50 000 \$ et plus	14	14,1 %
Total	99	100 %
Proportion du revenu personnel attribuable aux activités artistiques et culturelles		
Moins de 10 %	19	19,2 %
10 % à 24 %	16	16,2 %
25 % à 49 %	21	21,2 %
50 % à 74 %	16	16,2 %
75 % à 100 %	27	27,3 %
Total	99	100 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

2.4 PROFIL PROFESSIONNEL DES ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS CULTURELS CONSULTÉS

Le tableau présenté à la page suivante dresse un portrait des activités artistiques et culturelles exercées par les répondants au sondage en ligne. Des résultats présentés dans ce tableau, nous retenons les éléments qui suivent.

Une prédominance des arts visuels

Plus de 65 % des répondants au sondage disent œuvrer principalement en arts visuels. Ce champ culturel est si important que les autres champs semblent être des activités marginales pratiquées par les répondants au sondage. Or, tel que mentionné précédemment, rappelons que le Centre Clark et l'Atelier Circulaire ont été activement impliqués dans la diffusion de l'appel à la participation au sondage et qu'en ce sens, cela a pu influencer la représentativité des répondants ; les membres de ces deux organisations œuvrent surtout en arts visuels.

Une concentration importante d'artistes et de travailleurs culturels professionnels

Presque la totalité des répondants du sondage (96,7 %) affirment pratiquer leurs activités artistiques et culturelles dans un cadre professionnel.

De nombreux travailleurs autonomes

Les répondants du sondage qui ont affirmé pratiquer leurs activités artistiques et culturelles dans un cadre professionnel le font très majoritairement comme travailleurs autonomes (79,3 %). Notons que la proportion des travailleurs autonomes est plus élevée chez les répondants qui possèdent un espace de travail individuel (84,6 %) que chez les répondants qui utilisent un espace de travail collectif (63,6 %).

Pour le reste des répondants, ils sont soit des salariés contractuels (16,1 %) ou des salariés permanents (8 %).

Des artistes et des travailleurs culturels peu soutenus financièrement

Près de 65 % des répondants affirment ne pas recevoir de soutien financier pour leur pratique d'activités artistiques et culturelles. Cette proportion est plus importante chez ceux qui utilisent des espaces de travail collectifs. Chez ceux qui ont un espace de travail individuel, les boursiers des conseils des arts sont relativement nombreux dans le secteur St-Viateur Est puisqu'un peu moins d'un répondant sur trois reçoit une telle bourse.

Notons que seulement 14,1 % des artistes et des travailleurs culturels ont recours au programme municipal de remboursement de leurs taxes locatives. Cette situation peut traduire un manque d'information et une méconnaissance de cette mesure d'aide financière de la part des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est.

Tableau 34. Profil professionnel des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est consultés lors du sondage, 2009

Champs culturels (activité principale)		
Arts visuels	59	65,6 %
Métiers d'art	3	3,3 %
Arts médiatiques	3	3,3 %
Arts de la scène	5	5,6 %
Musique et enregistrement sonore	3	3,3 %
Cinéma et audiovisuel	4	4,4 %
Architecture et design	4	4,4 %
Archives et patrimoine	0	0 %
Radio et télévision	0	0 %
Institutions muséales	0	0 %
Multimédia / Web	0	0 %
Littérature et édition	0	0 %
Autres	9	10 %
Total	90	100 %
Type de pratique artistique et culturelle		
Cadre professionnel *	87	96,7 %
Travailleur autonome	69	79,3 %
Salarié permanent	7	8 %
Salarié contractuel	14	16,1 %
Loisir	3	3,4 %
Soutien financier public pour la pratique artistique et culturelle *		
Aucun	64	64,6 %
Subvention d'entreprise	1	1,0 %
Bourse des Conseils des arts (Montréal, Québec ou Canada)	29	29,3 %
Crédit de taxes municipales	15	14,1 %
Autres	2	2,0 %

Source : Darvida Conseil, 2009

* Plus d'un choix de réponse possible par répondant.

Des activités artistiques et culturelles secondaires plus hétérogènes

Questionnés sur leurs champs d'activités artistiques et culturelles secondaires, les répondants ont donné des réponses très variées. En effet, même si les arts visuels sont aussi très présents dans les champs d'activités secondaires (35,6 %), il existe une variété impressionnante d'activités artistiques et culturelles secondaires exercées par les répondants au sondage. D'après les réponses obtenues, il est permis de croire que la grande variété des champs culturels présents dans le secteur St-Viateur Est

engendre une forte multidisciplinarité dans la pratique des artistes et des travailleurs culturels du secteur.

Le tableau suivant présente la proportion des répondants au sondage qui pratiquent différentes activités artistiques et culturelles secondaires. À noter que les répondants pouvaient nommer plus d'une activité artistique et culturelle secondaire.

Tableau 35. Champs culturels (activités secondaires) investis par les répondants au sondage, 2009

	%
Arts visuels	35,6 %
Métiers d'art	10 %
Arts médiatiques	20 %
Arts de la scène	3,3 %
Archives et patrimoine	2,2 %
Institutions muséales	5,6 %
Littérature et édition	10 %
Musique et enregistrement sonore	17,8 %
Cinéma et audiovisuel	20 %
Radio et télévision	4,4 %
Multimédia / Web	7,8 %
Architecture et design	14,4 %
Autres	17,8 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

De nombreuses adhésions à des associations professionnelles et des regroupements culturels

Afin de mieux connaître les lieux de collaboration et de réseautage des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est, les répondants du sondage ont été appelés à identifier les principaux regroupements culturels et associations professionnelles dont ils font partie. D'après les informations recueillies, on constate que 41,1 % des répondants disent faire partie d'un regroupement culturel et 28,9 % d'une association professionnelle.

Tableau 36. Adhésion des répondants au sondage à un regroupement culturel ou à une association professionnelle, 2009

	%
Regroupement culturel	41,1 %
Association professionnelle	28,9 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

Les regroupements et associations les plus souvent cités par les répondants au sondage sont les suivants :

- Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV) (17 mentions)
- Centre d'art et de diffusion Clark (11 mentions)
- Atelier Circulaire (4 mentions)
- Regroupement pour la promotion de l'art imprimé (ARPRIM) (3 mentions)
- 10e Nord, regroupement d'artistes pour la location d'ateliers (2 mentions)
- Centrale galerie Powerhouse (2 mentions)
- Atelier Graff (2 mentions)
- Centre des arts actuels SKOL (2 mentions)
- Documentaristes du Canada section Québec (2 mentions)
- Syndicat des chargés de cours de théâtre de l'UQAM (2 mentions)
- Union des Artistes (UDA) (2 mentions)
- Nolseko Culture Mod'Art (2 mentions)

Également, d'autres regroupements et associations ont été identifiés par les participants au sondage (une seule mention, par ordre alphabétique) :

- Agence Topo
- Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists (ACTRA)
- Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS)
- Âme-Art
- Artistes pour la paix
- B-312
- Circa
- Conseil montréalais de la culture et des communications (CMCC)
- Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM)
- Culture Montréal
- Dare-Dare
- Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ)
- Fonderie Darling
- Galerie Verticale
- Groupe d'artistes partageant un atelier
- Grupmuv
- Guilde des musiciens et musiciennes du Québec
- Le Levant
- Les sept ateliers
- L'observatoire du documentaire
- Pavillon Projects
- Pop Montréal
- Regroupement des Artistes Peintres et Sculpteurs
- Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec (RAIQ)
- SAGAMIE
- SHARE MTL
- Syndicat des artisans de Radio-Canada (PAAT)

Des artistes et des travailleurs culturels bien réseautés

Les artistes et les travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est semblent se connaître relativement bien, échanger entre eux et s'impliquer d'une certaine façon dans la réussite d'autrui. En effet, la majorité des répondants du sondage affirment mettre de l'avant, à l'occasion ou souvent, les stratégies suivantes dans le cadre de leur pratique d'activités artistiques et culturelles : la collaboration entre artistes et travailleurs culturels (72 %), le partage d'outils et d'équipements (61 %), de même que le réseautage et le partage de contacts entre artistes et travailleurs culturels (77 %)

De plus, quelques répondants ont signifié privilégier d'autres types de stratégies, soit :

- L'implication bénévole auprès d'organismes culturels (ex. : comme administrateur) ;
- Les expositions collectives ;
- La location collective des espaces pour diminuer le coût du loyer individuel ;
- La formation.

Tableau 37. Répartition des répondants au sondage selon les stratégies employées dans le cadre de leur pratique d'activités artistiques et culturelles, 2009

	Non	Oui, mais rarement	Oui, à l'occasion	Oui, souvent
La collaboration entre artistes ou travailleurs culturels	5,6 %	14,4 %	38,9 %	41,1 %
Le partage d'outils et d'équipements	13 %	18,9 %	28,9 %	38,9 %
Le réseautage, le partage de contacts entre artistes ou travailleurs culturels	6,7 %	7,8 %	34,4 %	51,1 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

2.5 PORTRAIT DES FACTEURS INFLUENÇANT LA LOCALISATION DES ESPACES DE TRAVAIL

Les répondants au sondage ont été invités à identifier les motifs qui expliquent leur présence dans le secteur St-Viateur Est. Le tableau suivant présente ces résultats.

Tableau 38. Les facteurs de localisation des espaces de travail artistiques et culturels dans le secteur St-Viateur Est, 2009

	%
Le prix du loyer abordable	83,9 %
La disponibilité d'espaces de travail	62,9 %
La présence d'autres artistes et travailleurs culturels	91,9 %
La localisation du secteur St-Viateur Est	64,5 %
La proximité du lieu de résidence	75,8 %
Ne s'applique pas	0 %
Autres (éléments ajoutés par des répondants et ne faisant pas partie des choix de réponses proposés) :	
La réglementation permettant l'acquisition de matériel lourd, l'utilisation de divers produits chimiques, la possibilité de faire de la musique et du bruit (zonage industriel et commercial)	3,2 %
Le hasard (évincé de son ancien atelier)	1,6 %
L'atmosphère que dégage le secteur	1,6 %
Les qualités artistiques des espaces de travail (luminosité, température, hauteur des plafonds, etc.)	1,6 %
Le bon sentiment de sécurité	1,6 %
Les atouts d'un bâtiment commercial et industriel (monte-charge, espaces de livraison des marchandises, etc.)	1,6 %
La vie de quartier (présence d'emplois, de cafés, de résidences, etc.)	1,6 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

On retient de ces résultats que le secteur St-Viateur Est est attrayant pour plusieurs raisons. Notons que le faible coût des loyers ainsi que la présence d'un bassin considérable d'artistes et de travailleurs culturels représentent d'importants facteurs de localisation pour les répondants.

2.6 PORTRAIT DES BESOINS ET PISTES DE SOLUTIONS IDENTIFIÉS PAR LES ARTISTES ET LES TRAVAILLEURS CULTURELS CONSULTÉS

Les artistes et les travailleurs culturels rejoints par le sondage en ligne ont eu l'occasion de communiquer leur intérêt pour des services et des activités potentielles pouvant être utiles au développement de leurs activités artistiques et culturelles (les résultats détaillés sont présentés dans le tableau de la page suivante).

Des réponses obtenues auprès des artistes et des travailleurs culturels consultés, on retient que :

- Les répondants considèrent positivement chacune des suggestions qui ont été proposées dans le cadre du sondage.
- La suggestion la plus appréciée est celle qui propose la participation à un regroupement visant l'acquisition d'un espace et/ou d'un bâtiment dédié aux activités artistiques et culturelles et situé dans le secteur St-Viateur Est, soit avec 50,0 % des répondants qui se disent très intéressés et 31,3 % qui se disent assez intéressés.
- La seconde proposition qui attirent le plus la faveur des répondants (81,3 % se disent très ou assez intéressés) est celle qui suggère la participation à un rassemblement d'artistes et de travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est dans le but de promouvoir leurs activités artistiques et culturelles auprès du grand public.
- Bien qu'il semble évident que les répondants veulent échanger et partager avec les autres artistes et travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est, la possibilité d'avoir accès à un endroit virtuel (ex. : communauté de pratique / communauté de partage virtuelle) semble moins intéresser les répondants.

Tableau 39. Intérêt des répondants du sondage pour des services et des activités potentiels pouvant être utiles au développement de leurs activités artistiques et culturelles, 2009

	Très intéressé	Assez intéressé	Peu intéressé	Pas du tout intéressé	Ne sait pas
Participer à des rencontres d'échange – dans le secteur St-Viateur Est – avec d'autres artistes et travailleurs culturels afin de favoriser le réseautage	22,5 %	53,8 %	16,3 %	1,3 %	6,3 %
Participer à des rencontres d'échange – dans le secteur St-Viateur Est – avec des acteurs-clés du développement des entreprises et des organisations à vocation artistique et culturelle	31,3 %	46,3 %	16,3 %	2,5 %	3,8 %
Participer à un rassemblement d'artistes et de travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est dans le but de promouvoir leurs activités artistiques et culturelles auprès du grand public	38,8 %	42,5 %	15,0 %	1,3 %	2,5 %
Adhérer à un groupe ou à un organisme défendant les intérêts des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est	36,3 %	37,5 %	16,3 %	6,3 %	3,8 %
Adhérer à une association ou à un regroupement faisant la représentation de ses membres en matière de développement artistique et culturel auprès des propriétaires et des acteurs-clés du Plateau Mont-Royal	35,0 %	36,3 %	17,5 %	3,8 %	7,5 %
Avoir accès à un endroit virtuel (Internet ou Intranet) pour pouvoir échanger sur vos projets artistiques et culturels, sur des questions relatives à la gestion d'organismes ou d'entreprises artistiques et culturelles, sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est, etc. (communauté de pratique / communauté de partage)	22,5 %	36,3 %	35,0 %	3,8 %	2,5 %
Recevoir un bulletin / infolettre sur l'actualité artistique et culturelle du secteur St-Viateur Est (événements à ne pas manquer, nouvelles des artistes et des travailleurs culturels du secteur, dates importantes relativement à des demandes de subvention, etc.)	35,0 %	41,3 %	20,0 %	1,3 %	2,5 %
Alimenter et pouvoir consulter un organisme de référence assurant une veille artistique et culturelle pour le secteur St-Viateur Est (nouvelles tendances, nouvelles approches, nouveaux outils, etc.)	27,5 %	43,8 %	17,5 %	2,5 %	8,8 %
Faire partie d'un regroupement visant l'acquisition d'un espace et/ou d'un bâtiment dédié aux activités artistiques et culturelles et situé dans le secteur St-Viateur Est	50,0 %	31,3 %	13,8 %	1,3 %	3,8 %

Source : Darvida Conseil, 2009.

Par ailleurs, les répondants au sondage ont été appelés à partager quelles étaient, selon eux, les principales pistes de solutions à envisager pour valoriser le développement culturel dans le secteur St-Viateur Est. Voici ci-après les suggestions relevées.

Protection des espaces de travail et maintien des coûts de loyer abordables

La protection des espaces de travail déjà occupés par les artistes et les travailleurs culturels de St-Viateur Est et la poursuite de leur occupation représentent les principales préoccupations exprimées par les répondants au sondage. Ceux-ci ont proposé plusieurs pistes d'actions à ce sujet :

- Favoriser le regroupement des artistes et des travailleurs culturels sous forme de coopérative afin de faciliter l'acquisition d'un immeuble, ou former des coopératives d'ateliers afin de faciliter la location des espaces de travail à des prix concurrentiels ; trouver des sources de financement adéquates pour le maintien et le développement de ces regroupements.
- Assurer la protection des baux des artistes et des travailleurs culturels pour les locaux déjà existants (ex. : possibilité de conclure des baux à long terme, subvention d'une partie du montant du loyer, exemption des taxes municipales pour les premiers cinq (5) ans), en adoptant une réglementation à cette fin.
- Soutenir l'acquisition des espaces de travail par les artistes et les travailleurs culturels par différents moyens : mesures fiscales, prêts accordés par le gouvernement ou l'administration locale pour une mise de fonds initiale, compensations accordées au propriétaire.
- Solliciter l'implication de la Ville de Montréal dans l'acquisition des espaces de travail des artistes et des travailleurs culturels (mesures d'aide de la part de la Ville).
- Favoriser la concentration des espaces de travail dans un (1) ou deux (2) immeubles.
- Encourager la transparence des actions publiques menées dans le secteur afin d'empêcher les tentatives de spéculation immobilière.
- Solliciter la participation de partenaires privés du secteur St-Viateur Est dans des projets visant l'acquisition d'immeubles par des artistes et des travailleurs culturels.
- Contrôler la construction d'immeubles résidentiels dans le secteur ; leur développement à grande échelle aurait pour effets l'augmentation excessive des prix des loyers ou la reprise des espaces qui sont utilisés présentement par les artistes et les travailleurs culturels.
- Sensibiliser les autorités et les propriétaires des immeubles industriels quant à la présence importante d'artistes et de travailleurs culturels sur les lieux ainsi

qu'aux avantages et aux répercussions positives de leur présence dans les immeubles et le quartier.

- Créer de nouvelles sources de financement pour les projets individuels ou collectifs d'artistes et de travailleurs culturels.
- Conserver l'esprit de lieu de rencontre et d'échange culturels et artistiques de St-Viateur Est.
- Développer et promouvoir un « zonage culturel » pour le secteur St-Viateur Est ; ce type de zonage, qui n'existe pas encore²⁶, permettrait une « identification » du secteur ainsi que d'augmenter sa visibilité et de sensibiliser le public quant à la concentration d'artistes et de travailleurs culturels dans le quartier.

Amélioration de l'environnement

- Améliorer la qualité de l'environnement physique extérieur : améliorer l'éclairage du quartier, le sentiment de sécurité, l'entretien des trottoirs en hiver, aménager des espaces verts.
- Aménager le rez-de-chaussée des immeubles industriels occupés par des artistes et des travailleurs culturels en ajoutant des espaces d'exposition, des cafés, des salles de projection pour le cinéma indépendant, etc.
- Assurer un entretien convenable des immeubles industriels.
- Améliorer l'offre de transport en commun dans le secteur.

Offre de services aux artistes et aux travailleurs culturels

- Constituer une liste des différents corps de métiers présents dans les immeubles occupés par des artistes et des travailleurs culturels.
- Concerner les activités de réseautage et de diffusion par la création de sites Internet et de publications de présentation des artistes et des travailleurs culturels ainsi que de leur espace de travail.
- Offrir une meilleure information quant aux services offerts par différents organismes qui peuvent soutenir les projets artistiques et culturels.
- Favoriser les échanges avec les artistes et les travailleurs culturels étrangers.

²⁶ Le « zonage culturel » n'est effectivement pas un type de zonage qui existe au Québec. Toutefois, la création d'un tel type de zonage pour le secteur St-Viateur Est est souhaitée par plusieurs artistes et travailleurs culturels consultés dans le cadre de cette étude.

Diffusion, promotion et visibilité des projets artistiques et culturels du secteur

- Organiser des événements de promotion et de rencontre avec le public (par exemple, les journées culturelles de l'automne), des foires professionnelles pour les artistes et les travailleurs culturels.
- Multiplier les lieux de diffusion et d'exposition (galeries) pour les artistes du secteur et financer les galeries indépendantes.
- Augmenter la visibilité des lieux en les ouvrant au public et en facilitant l'accès aux visiteurs potentiels (aménagement de stationnements pour les voitures et les vélos, installation d'interphones dans les immeubles).
- Poursuivre l'organisation des ateliers *Portes ouvertes* avec un parcours thématique dans le quartier.
- Signaler dans les médias l'organisation des événements artistiques et culturels dans le secteur, en les identifiant par un logo spécifique.
- Mettre sur pied un bureau de relations publiques faisant le relais entre les médias et la promotion de tous les événements culturels et artistiques du secteur.
- Construire une vitrine de présentation attirante, propre et hermétique au temps froid et à l'humidité.
- Permettre l'affichage sans courir le risque d'une amende (créer un lieu d'affichage public des événements artistiques et culturels du secteur).
- Multiplier les actions de publicité.

Information concernant le milieu artistique et culturel du secteur

- Multiplier les démarches de sensibilisation et rendre publique la présence importante d'artistes et de travailleurs culturels dans le quartier.
- Créer un espace de rassemblement virtuel sous la forme d'un blogue, d'un babillard électronique ou d'un journal en ligne, présentant les événements et les nouvelles concernant les artistes et les travailleurs culturels du quartier.
- Réserver une rubrique permanente à vocation culturelle et artistique dans le journal du quartier et s'assurer de sa diffusion à grande échelle.
- Publier et diffuser des dépliants présentant une carte des organismes culturels et des ateliers d'artistes dans le secteur.

Réseautage entre artistes et travailleurs culturels

- Créer des espaces de rencontre virtuels, mais aussi physiques, favorisant le rassemblement des artistes et des travailleurs culturels provenant de pratiques différentes.
- Multiplier les lieux de rencontre informels : bars, bistros, restaurants, un café culturel à l'intérieur des immeubles industriels, « 5 à 7 » dans les immeubles industriels, etc.
- Dresser une liste des locataires des immeubles et la rendre accessible et visible.
- Réaliser un bulletin annuel des artistes et des travailleurs culturels du secteur.
- Développer un babillard pour les artistes et les travailleurs culturels du quartier : pour annoncer des événements, des possibilités de location, de colocation, de collaboration.

3. RÉSULTATS DES GROUPES DE DISCUSSION AVEC DES ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS CULTURELS DU SECTEUR ST-VIATEUR EST

Cette partie présente une synthèse des propos recueillis auprès des participants aux deux (2) groupes de discussion tenus en avril 2009 et ayant rassemblé une vingtaine d'artistes et de travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est. Les thèmes suivants ont été abordés :

- Les perceptions à l'égard du secteur St-Viateur Est ;
- Les perceptions quant au développement culturel du secteur St-Viateur Est et aux enjeux touchant les artistes et les travailleurs culturels ;
- Les pistes de solutions visant à favoriser le développement culturel du secteur St-Viateur Est.

3.1 PROFIL SOMMAIRE DES PARTICIPANTS AUX GROUPES DE DISCUSSION

La grande majorité des participants au premier groupe de discussion œuvrent dans le domaine des arts visuels. La plupart d'entre eux sont des artistes indépendants et louent des espaces dans le bâtiment situé au 5455 avenue De Gaspé. Seulement deux (2) participants font partie de regroupements d'artistes, dont notamment le Centre Clark et Performance (5333 Casgrain). À quelques exceptions près, ils habitent et travaillent dans le secteur St-Viateur Est. Dans la plupart des cas, la durée de résidence dans le quartier dépasse celle de la location de l'espace de travail dans le secteur.

Les participants au deuxième groupe de discussion œuvrent dans des champs artistiques et culturels variés (design industriel, photographie, sérigraphie, ébénisterie, etc.). Contrairement aux participants du premier groupe, plusieurs participants de ce second groupe font partie de regroupements d'artistes, c'est-à-dire qu'ils louent des espaces de travail plus grands qu'ils sous-louent, en partie, à d'autres artistes. Ces espaces se trouvent surtout dans l'immeuble du 5455 avenue De Gaspé, mais aussi dans d'autres immeubles à proximité. En ce qui concerne la durée d'occupation de leur espace de travail, elle varie de un (1) an à huit (8) ans.

3.2 PERCEPTIONS DES PARTICIPANTS À L'ÉGARD DU SECTEUR ST-VIATEUR EST

Des participants, dont certains sont des résidents de longue date du secteur St-Viateur Est, se souviennent de l'histoire récente du quartier et précisent que la spécificité et la force du secteur ont été sa capacité d'attirer des résidents issus de nationalités diverses. Cette diversité, ainsi qu'une ambiance de tolérance et de liberté, ont constitué un facteur d'attraction pour la venue dans le quartier de différentes catégories d'artistes. Ils ont été suivis par d'autres créateurs, motivés par l'effervescence artistique qui commençait à caractériser le quartier. De nos jours, la vie artistique et culturelle du quartier dépasse l'espace délimité des ateliers ou des galeries d'art et se transpose jusque dans les espaces communs, tels les cafés et les rues.

Selon les participants, la notoriété du secteur en tant que moteur de création dépasse aujourd'hui les frontières de Montréal. Le quartier vient joindre la grande famille des noyaux de création artistique en Amérique de Nord.

3.2.1 Les espaces de travail du secteur selon les participants

Les participants portent une attention particulière à leur environnement de travail à proprement dit, en tant que partie intégrante du secteur St-Viateur Est. Les espaces de travail des participants se trouvent, dans leur grande majorité, dans le bâtiment situé sur l'avenue De Gaspé et dans les immeubles avoisinants. La fermeture des manufactures abritées autrefois par ces immeubles a laissé beaucoup d'espaces libres inutilisés. Il s'agit d'espaces peu aménagés et « sauvages », mais idéaux pour l'installation d'ateliers de création artistique.

Les participants ont mis l'accent sur les efforts en termes de temps et d'argent demandés pour l'aménagement de leur espace de travail. Par conséquent, afin d'assurer une certaine rentabilité de leur production artistique, la présence à long terme des artistes dans un même local devient essentielle. Ce qu'il faut surtout retenir des propos des artistes et des travailleurs culturels, c'est l'importance de l'investissement qu'ils ont déployé pour leur espace de travail. Il suffit d'imaginer le coût financier devant être investi pour le déménagement et l'aménagement d'équipements de production tels que des presses à métaux, des équipements de menuiserie, d'ébénisterie, etc. Lors de leur arrivée dans les immeubles laissés vacants par l'industrie du textile, la plupart des artistes et des travailleurs culturels ont dû entièrement aménager leur espace de travail ; c'est-à-dire qu'ils ont, à leurs frais, érigé les cloisons de leur espace, adapté les systèmes électriques, insonorisé leur local ou encore aménagé des systèmes de purification de l'air. Dans ce contexte, il est facile de croire que pour plusieurs artistes et travailleurs culturels, le fait de quitter leur espace de travail signifierait une menace directe à leur pratique et fragiliserait leur carrière.

3.2.2 Les principales forces du secteur (opportunités pour le développement culturel) selon les participants

Proximité entre le lieu de résidence et le lieu de travail

Les participants aux groupes de discussion habitent, dans une proportion importante, dans le secteur St-Viateur Est. La proximité entre le lieu de résidence et le lieu de travail (les espaces de travail artistiques et culturels) a été pointée par les participants comme un élément positif, qui peut jouer un rôle important dans le développement culturel du secteur St-Viateur Est.

Potentiel locatif du secteur

Un autre élément positif mentionné par les participants est le potentiel locatif du secteur, qui découle principalement de la fermeture des manufactures. La venue de créateurs dans le secteur St-Viateur Est s'est principalement réalisée en raison des loyers abordables et de la multitude d'espaces libres qui pouvaient être transformés en espaces de travail par les différentes catégories d'artistes et de travailleurs culturels. Il est jugé souhaitable par les participants que cette tendance soit maintenue par l'identification de nouveaux espaces adaptés aux besoins des artistes et des travailleurs culturels.

Concentration et cohabitation des artistes et des travailleurs culturels dans le secteur St-Viateur Est

La concentration d'un grand nombre d'artistes et de travailleurs culturels est, dans la vision des participants, la principale force qui caractérise la vie actuelle du secteur. L'arrivée de quelques organisations reconnues (le Centre Clark et l'Atelier Circulaire en particulier) a eu pour conséquence d'intensifier la venue de créateurs indépendants et d'ateliers collectifs, en plus d'être favorable à la revitalisation et à l'ouverture de commerces de services (cafés, restaurants, etc.).

Toujours concernant la concentration d'artistes et de travailleurs culturels dans le secteur, les participants sont d'avis que celle-ci devrait constituer une force en soi dans les négociations de baux auprès des propriétaires d'immeubles, mais surtout pour la sensibilisation des autorités municipales à protéger cette vitalité. Selon plusieurs participants, un recensement exhaustif de l'occupation des lieux par les artistes et les travailleurs culturels devrait être réalisé. Celui-ci permettrait, d'une part, de dénombrer précisément le nombre d'artistes et de travailleurs culturels qui occupent le secteur St-Viateur Est et, d'autre part, de faire valoir les effets positifs de cette présence en termes de revitalisation économique et culturelle dans le secteur.

Réseautage, collaboration et partage d'espaces de création

La présence d'espaces partagés de création est également évoquée par les participants comme un autre élément positif du secteur. Tous les participants s'entendent pour dire que la cohabitation des artistes issus de différents domaines de création a eu comme effet le renforcement des collaborations interdisciplinaires. Ainsi, selon les participants, la dynamique du quartier est propice à la créativité, à la multidisciplinarité, au réseautage et aux échanges artistiques et culturels.

D'autre part, selon les participants, la vie artistique et culturelle ne se déroule pas seulement dans les espaces de travail, mais aussi dans les cafés et dans d'autres lieux de rencontre qui offrent autant d'opportunités d'échange et de réseautage.

3.2.3 Les principales faiblesses du secteur (contraintes pour le développement culturel) selon les participants

La gentrification du secteur St-Viateur Est

Tous les participants s'entendent pour dire que l'effervescence culturelle du secteur a produit des effets indirects moins positifs du point de vue de la préservation du caractère authentique de St-Viateur Est. Les projets de construction de condominiums sont de plus en plus présents et viennent altérer et menacer la vocation essentiellement créative du secteur. L'arrivée de résidents ayant des revenus plus élevés entraîne une gentrification du quartier. Les effets de la gentrification sont ressentis surtout sur le plan d'une hausse généralisée et sans précédent du prix des loyers, autant résidentiels que commerciaux. Tous les participants craignent que cette hausse finisse par constituer le facteur déterminant dans leur décision de quitter le secteur. Certains participants affirment qu'ils n'ont déjà plus les moyens d'acquitter leur loyer et seront forcés de quitter le secteur si la hausse se poursuit.

L'ouverture du secteur aux « visiteurs » de fin de semaine

Une autre contrainte mentionnée par certains participants est la multiplication du nombre de « visiteurs » de fin de semaine, attirés par la multitude de commerces, de restaurants et de cafés présents dans le quartier, ainsi que par la réputation et la vocation artistique et culturelle du secteur.

À cet effet, l'une des contraintes importantes au développement culturel du secteur est le caractère du développement urbain qui lui sera donné. Si plusieurs participants souhaitent que le secteur se revitalise et se développe en un meilleur milieu de vie, tous sont conscients que l'augmentation de la qualité de vie (espaces verts, accessibilité, entretien, etc.) aura nécessairement un effet d'attraction et de gentrification qui risque de menacer la présence des artistes et des travailleurs culturels dans le secteur.

L'augmentation du prix des loyers des espaces de travail des artistes et des travailleurs culturels

Intimement lié au développement global du secteur, le problème principal auquel sont confrontés les participants est l'augmentation du prix des loyers des espaces de travail. Tel que le soulignent les participants, au cours des premières années d'occupation des immeubles délaissés par l'industrie du textile, le coût des loyers était raisonnable et accessible pour l'ensemble des artistes et des travailleurs culturels. Récemment, la spéculation immobilière, les changements de propriétaire et la croissance de l'occupation ont eu pour effet de faire croître le coût des loyers des espaces de travail. De plus, non seulement le coût de ces loyers augmente, mais la durée des baux est généralement réduite au minimum (deux ans, un an, un mois ; certains même n'ont pas de bail).

La majorité des participants ressentent actuellement un sentiment de grande précarité et de frustration en regard de leur espace de travail. Ils sentent qu'ils risquent bientôt de se faire évincer et de perdre les investissements qu'ils ont réalisés en termes d'organisation et d'installation de leur espace de travail.

Ambiguïté et manque de transparence dans les rapports avec les propriétaires

L'ambiguïté et le manque de transparence semblent dominer les rapports avec les propriétaires des immeubles occupés par des artistes et des travailleurs culturels. La plupart des participants aux groupes de discussion ont conclu des ententes de location, mais n'ont jamais détenu une copie de leur bail, ce qui ne fait qu'augmenter leur sentiment d'insécurité quant à la préservation de leur espace de travail.

Les participants déplorent également la difficulté de négocier d'égal à égal avec les propriétaires, le manque de moyens financiers pour faire appel à des ressources-conseils ou juridiques, le manque de connaissance juridique ainsi que l'absence d'un intermédiaire-clé qui pourrait les représenter auprès des propriétaires.

La majorité des participants évoquent aussi le manque d'ouverture de la plupart des propriétaires envers toutes demandes concernant l'entretien et l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles. Bien que le coût des loyers des espaces de travail soit encore relativement peu élevé, les participants estiment que les propriétaires ne respectent pas certaines conditions élémentaires d'entretien (chauffage, entretien des toilettes et des corridors, fuites d'eau, etc.).

Enfin, la difficulté de « déchiffrer » les baux est soulevée par plusieurs participants. Certains mentionnent que plusieurs baux et clauses utilisés par des propriétaires étrangers ne sont pas légaux au Québec. À ce sujet, il semble que seulement une minorité de participants aient fait appel à des ressources expertes afin de valider la légalité des baux et de certaines clauses qu'ils ont négociés. Tel que mentionné plus

haut, les moyens financiers limités de la majorité des artistes et des travailleurs culturels expliquent ce peu ou pas de recours des ressources expertes.

3.3 ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU SECTEUR ST-VIATEUR EST PERÇUS PAR LES PARTICIPANTS

D'après l'ensemble des propos recueillis auprès des artistes et des travailleurs culturels réunis lors des groupes de discussion, trois (3) grands enjeux émergent à l'égard du développement culturel du secteur St-Viateur Est.

La protection des espaces de travail et en particulier ceux voués à la création

Des groupes de discussion auprès des artistes et des travailleurs culturels, nous devons retenir que la protection des espaces de travail est le principal enjeu du développement culturel du secteur St-Viateur Est, et plus particulièrement la protection des espaces réservés aux activités de création. Cet enjeu est d'autant plus critique dans un contexte de gentrification du quartier, de tendance à la hausse des loyers, de la précarité des baux actuels, etc.

L'équilibre entre la visibilité des projets artistiques et culturels et le caractère créatif particulier et authentique du secteur

L'opinion des participants quant à la diffusion et à la visibilité des projets artistiques et culturels du secteur est partagée. D'un côté, ils aimeraient voir venir le grand public dans le quartier, augmenter leur visibilité et vendre davantage. D'autre part, certains participants craignent qu'avec l'arrivée du grand public le quartier perde sa vocation culturelle et se transforme en un lieu touristique. Tous s'entendent cependant pour affirmer qu'ils souhaitent que le caractère authentique du secteur soit préservé, et que le développement de la visibilité des projets artistiques et culturels ne se fasse pas au détriment de cette atmosphère tant appréciée.

Le regroupement et la défense des artistes et des travailleurs culturels

Les participants soulignent l'importance de créer des regroupements et des associations qui protègent leurs droits. Ils disent, par contre, disposer de peu de temps, en raison de leur horaire chargé (certains d'entre eux exercent plusieurs occupations en même temps). Néanmoins, les artistes et les travailleurs culturels émettent le souhait de participer et d'être consultés dans le cadre des efforts de regroupements et d'associations qui seront produits.

Par ailleurs, les participants mentionnent qu'il importe d'avoir des objectifs concrets et une bonne connaissance des opportunités à saisir dans leurs rapports avec les

instances décisionnelles. Ils sentent le besoin d'avoir des interlocuteurs ayant un réel pouvoir de décision et qui soient ouverts aux propositions des artistes et des travailleurs culturels du secteur.

3.4 PISTES DE SOLUTIONS VISANT À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU SECTEUR ST-VIATEUR EST IDENTIFIÉES PAR LES PARTICIPANTS

L'un des principaux objectifs des groupes de discussion tenus auprès des artistes et des travailleurs culturels était de recueillir les pistes de solutions qu'ils privilégient afin de protéger les espaces de travail actuels et de favoriser le développement culturel du secteur St-Viateur Est.

Globalement, les participants souhaitent avant tout que les agents de développement locaux, ainsi que les artistes et les travailleurs culturels se préoccupent de la protection des espaces de travail **avant** de se consacrer au développement culturel du secteur. En effet, étant donné la situation de précarité que vivent la grande majorité des participants, ceux-ci semblent avoir de la difficulté à se projeter dans l'avenir. En fait, lors des groupes de discussion, il a été possible de remarquer un certain fatalisme de la part de plusieurs artistes et travailleurs culturels consultés. Le grand sentiment de précarité, jumelé aux expériences d'éviction déjà vécues par les participants expliquent en partie cette apparente résignation.

Malgré ce fait, plusieurs pistes de solutions ont été identifiées par les participants aux groupes de discussion concernant la protection des espaces de travail et le développement culturel du secteur. Il s'agit des pistes suivantes (à noter qu'elles ne sont pas présentées par ordre de priorité) :

- Limiter la croissance du coût de location des espaces de travail du secteur St-Viateur Est. L'adoption d'une politique claire de la Ville ou de l'Arrondissement est privilégiée.
- Avoir un positionnement clair de l'Arrondissement sur la requalification du secteur St-Viateur Est.
- Favoriser le regroupement d'artistes et de travailleurs culturels (associations de locataires ou autres) afin d'augmenter le pouvoir de négociation envers les propriétaires. Les regroupements doivent permettre d'obtenir de meilleures ententes de location sur le plan du coût des loyers ainsi que sur la durée des baux.
- Donner accès aux artistes et aux travailleurs culturels à des ressources expertes capables de les renseigner au sujet de leurs droits, de les conseiller et de les accompagner lors de la négociation de baux.

- Identifier et sensibiliser des partenaires locaux susceptibles d'aider les artistes et les travailleurs culturels à augmenter leur pouvoir de négociation auprès des propriétaires.
- Réaliser un recensement complet de l'occupation des immeubles du secteur St-Viateur Est afin de mettre en évidence leur niveau d'occupation par les artistes et les travailleurs culturels, et la diversité des occupants. Ce type d'information doit servir à développer le pouvoir de négociation des occupants et sensibiliser les décideurs publics.
- Développer des projets visant l'acquisition d'immeubles destinés aux espaces de travail. Les projets doivent cependant garantir un coût abordable aux artistes et aux travailleurs culturels, et non seulement suivre les tendances actuelles à la hausse du marché locatif. À titre d'exemple, bien que certains vantent le projet *Le Chat des artistes*, d'autres l'identifient comme l'un des projets n'ayant pas su garantir un coût de location abordable à l'ensemble des artistes.
- Favoriser le développement de projets mixtes d'occupation des espaces (location / achat collectif / ateliers indépendants / ateliers coopératifs, diversité artistique et culturelle, etc.).
- Envisager l'implication de partenaires importants (ex. : la Ville de Montréal, l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal, le gouvernement provincial, la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal ou d'autres agents de développement) dans l'acquisition d'immeubles destinés aux artistes et aux travailleurs culturels. Les partenaires doivent faciliter la capacité d'achat des artistes et des travailleurs culturels.
- Développer des outils et des mécanismes favorisant l'achat d'espaces de travail par les artistes et les travailleurs culturels (ex. : création d'un fonds d'investissement pour l'achat d'espaces créatifs).
- Privilégier l'adoption d'un « zonage culturel à caractère social », qui assurerait la présence et la protection d'un certain nombre d'espaces créatifs à faible coût dans le secteur St-Viateur Est.
- Dédommager financièrement les propriétaires d'immeubles qui louent des espaces de travail à moindre coût à des artistes et des travailleurs culturels, ou dédommager financièrement les artistes et les travailleurs culturels qui subissent des hausses importantes du coût des loyers.
- Considérer le développement culturel du secteur dans son ensemble, et non pas la protection et le développement d'un (1) ou deux (2) immeubles seulement. Le caractère culturel du quartier doit être diffus et non limité à quelques lieux spécifiques.
- Susciter l'implication de partenaires privés dans les projets de développement culturel du secteur.

- Développer une offre de services de soutien pour les artistes et les travailleurs culturels (ex. : service de garde pour les enfants, service de bureautique, service d'accueil et d'information dans les bâtiments, etc.).
- Augmenter la visibilité des lieux par l'organisation d'activités pour grand public.
- Au sein des immeubles à forte concentration d'artistes et de travailleurs culturels, rendre disponible et visible l'information concernant l'occupation des lieux (liste des occupants des immeubles).
- De concert avec les propriétaires, développer des projets intégrés qui permettraient à tous d'y trouver leur compte. Par exemple, développer des projets qui viseraient l'intégration de boutiques et de commerces « à plus-value » (haut de gamme) dans les étages inférieurs des immeubles tout en préservant les étages destinés à la création et avec des coûts de location réduits (c'est-à-dire des rez-de-chaussée à haut rendement).

4. RÉSULTATS DES ENTREVUES AUPRÈS D'INFORMATEURS-CLÉS

Dans le cadre de cette étude, sept (7) informateurs-clés à même d'alimenter la réflexion quant au développement culturel du secteur St-Viateur Est ont été consultés en mars et en avril 2009. Le choix des informateurs-clés, fait par le comité de mandataires, s'est effectué, entre autres, en fonction de l'expertise et de la fonction des personnes. En effet, de part leur rôle d'élu, de chargé de projets, de professionnel, de représentant d'organisme public ou parapublic, etc., les informateurs-clés ont été ciblés pour leur apport dans le développement de projets ou leur connaissance pointue de la situation des artistes et des travailleurs culturels à Montréal.

Cette section présente les informations obtenues auprès de ces informateurs-clés. Plus spécifiquement, elle expose leurs perceptions à l'égard du secteur St-Viateur Est, des principaux enjeux de développement culturel du secteur, des principales opportunités et contraintes de développement, ainsi que des pistes de solutions à envisager pour le développement culturel du secteur.

Enfin, la section se conclut sur une présentation de la vision d'avenir perçue par les informateurs-clés à l'égard du secteur St-Viateur Est.

4.1 PERCEPTIONS DES INFORMATEURS-CLÉS À L'ÉGARD DU SECTEUR ST-VIATEUR EST

Globalement, tous les informateurs-clés reconnaissent la présence d'une concentration d'artistes et de travailleurs culturels, de même que la vitalité culturelle du secteur St-Viateur Est. Pour certains, l'arrivée du Centre Clark et d'Ubisoft est particulièrement identifiée comme l'un des principaux moteurs de développement du secteur, même si des informateurs-clés soulignent également les appréhensions de plusieurs artistes et travailleurs culturels occasionnées par l'arrivée d'Ubisoft dans le quartier.

Les informateurs-clés considèrent que l'effervescence culturelle et artistique du secteur St-Viateur Est est encore méconnue du grand public. Les activités telles que les ateliers *Portes ouvertes* ont, en ce sens, participé à promouvoir le secteur et ses artisans, mais d'autres activités de promotion visant la visibilité et la reconnaissance devront être développées afin de mieux faire connaître la vitalité culturelle du secteur.

Des informateurs-clés perçoivent également que les artistes et les travailleurs culturels du secteur sont généralement de jeunes générations de créateurs, davantage orientés vers des projets d'entrepreneuriat et le développement de collectifs de création.

La situation de précarité des artistes et des travailleurs culturels du secteur est aussi connue par l'ensemble des informateurs-clés. Tous considèrent que cette situation de

précarité est préoccupante et qu'elle doit être considérée sérieusement. Selon plusieurs informateurs-clés, trop d'exemples de gentrification de territoires et d'évincement d'artistes se sont produits à Montréal et ailleurs pour ne pas prendre au sérieux les enjeux de protection et de développement des espaces de travail des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est.

Les informateurs-clés sont d'ailleurs d'avis que le secteur St-Viateur Est est tout désigné pour accommoder les créateurs. La présence d'infrastructures industrielles, la libération de nombreux espaces par le secteur du textile, l'actuel faible coût de location des espaces, la position géographique favorable, les collectifs de création présents sur le territoire (Centre Clark, Atelier Circulaire, etc.) et la présence marquée de la création en arts visuels sont tous des éléments qui positionnent favorablement le développement culturel du secteur St-Viateur Est.

Les informateurs-clés sont toutefois conscients des enjeux qui menacent la présence des artistes et des travailleurs culturels à moyen et long termes. Le coût des loyers relativement bas du secteur est la principale raison qui explique l'affluence des artistes et des travailleurs culturels et la hausse de ce coût sera potentiellement la raison qui menacera leur présence. Si la plupart des informateurs-clés sont confiants de voir les agents de développement locaux trouver des solutions qui sécuriseront les espaces créatifs, d'autres se questionnent quant à la capacité du milieu de freiner les projets des promoteurs immobiliers.

4.2 ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU SECTEUR ST-VIATEUR EST PERÇUS PAR LES INFORMATEURS-CLÉS

Selon les informateurs-clés consultés, plusieurs enjeux sont à prendre en considération pour le développement culturel du secteur St-Viateur Est. Voici les principaux enjeux identifiés par les informateurs-clés :

- La requalification du secteur (la protection des espaces créatifs, l'amélioration de l'accessibilité du quartier, l'amélioration de la qualité de vie, etc.). L'enjeu consiste à développer le secteur tout en s'assurant de ne pas provoquer la spéculation immobilière.
- La protection des espaces de travail des artistes et des travailleurs culturels plus vulnérables.
- La protection et le développement des lieux de création des artistes et des travailleurs culturels (davantage que des lieux de diffusion).
- La capacité des acteurs du milieu à protéger la présence des artistes et des travailleurs culturels dans les quartiers centraux de Montréal ; des propositions de développement viables doivent être proposées et servir de modèles.

- Le développement d'une masse critique de la création, de la production et de la diffusion artistique dans le secteur ; importance de maintenir le prix des loyers bas (défi de préserver le faible coût des loyers, les grands espaces de travail ainsi que les grandes fenestrations des immeubles) et d'offrir sur place du soutien aux artistes et aux travailleurs culturels.
- La participation du Chantier de l'économie sociale ou du Fonds d'économie sociale dans différents modèles de développement qui pourraient profiter aux artistes et aux travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est.
- La consolidation du marché des arts visuels. Malgré sa vitalité de création, Montréal est encore négligeable sur les marchés des ventes en arts visuels.
- Le maintien de l'équilibre entre le développement résidentiel et les espaces de travail créatifs.
- Le développement de l'emploi dans le secteur St-Viateur Est.
- La conservation du caractère particulier de création du secteur. Une attention particulière doit être portée à ne pas dénaturer le secteur.
- La reconnaissance de la vocation créatrice du secteur de la part des élus et des agents de développement locaux, et la prise de position claire des décideurs publics.
- La viabilité d'un modèle économique qui assure un juste équilibre entre la sécurité des artistes et des travailleurs culturels, et la prospérité des propriétaires immobiliers.
- La diversité et l'adaptabilité des formules de développement.
- Le développement de lieux de résidence abordables à proximité des espaces de travail des artistes et des travailleurs culturels.
- L'apport de la diffusion en dehors des circuits de diffusion habituels : donner plus de place aux pratiques alternatives et expérimentales (préserver le quartier de la gentrification).
- La mobilisation des artistes et des travailleurs culturels et le développement de projets initiés par eux.

4.3 OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU SECTEUR ST-VIATEUR EST SELON LES INFORMATEURS-CLÉS

En fonction, entre autres, des enjeux identifiés précédemment, les informateurs-clés ont relevé quelles étaient, selon eux, les principales opportunités et contraintes de développement culturel pour le secteur St-Viateur Est. Voici ci-après, tel que recensé auprès des informateurs-clés, les principales opportunités et contraintes retenues par ces derniers.

4.3.1 Principales opportunités perçues par les informateurs-clés

- Le zonage industriel « léger » du secteur doit être utilisé comme un atout pour la diffusion des pratiques alternatives et expérimentales.
- La crise économique actuelle favorise le statu quo quant à la spéculation immobilière. En ce sens, les artistes et les travailleurs culturels ont une certaine opportunité pour renégocier leurs baux. Cette situation représente également une opportunité pour les artistes et les travailleurs culturels de s'organiser et d'évaluer divers scénarios d'acquisition d'un immeuble.
- Dans un contexte de crise économique, le gouvernement du Québec peut être attentif à des projets de développement intégrés qui sécurisent les emplois des artistes et des travailleurs culturels.
- Les propriétaires tirent des bénéfices financiers de l'occupation actuelle des immeubles par les artistes et les travailleurs culturels ; la sensibilisation des propriétaires d'immeubles doit faire valoir ces bénéfices dans le but de protéger les espaces occupés.
- Les événements culturels d'envergure (ex. : La Biennale de Montréal) peuvent être une fenêtre intéressante afin d'améliorer la visibilité des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est.
- La forte représentation du secteur d'activité des arts visuels doit être le moteur de développement culturel du secteur.
- Actuellement, malgré certaines études de requalification qui identifient des possibilités de transformation de certains immeubles industriels en espaces résidentiels, il semble que l'Arrondissement n'ait pas la volonté de changer le zonage des immeubles centraux du secteur St-Viateur Est qui présentent une forte concentration d'artistes et de travailleurs culturels. Le développement d'espaces résidentiels devrait être consacré à la périphérie du secteur.
- L'Arrondissement a confié à la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal le mandat de réfléchir et de soutenir le développement culturel du secteur St-Viateur Est. En ce sens, la sensibilité et l'expertise de la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal devraient être favorables à la protection et au développement culturel du secteur.
- Le boulevard St-Laurent (dans le secteur St-Viateur Est) peut être propice au développement d'un axe de diffusion et d'exposition. Cette portion de St-Laurent peine à trouver une vocation viable.
- En 2007, la Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie a recommandé à la Ville de Montréal de contribuer à la création d'un organisme à but non lucratif qui aurait, entre autres, pour mission d'acquérir des immeubles afin de les soustraire à la spéculation et de les louer ou de les revendre en copropriété ou à des coopératives.

- L'aide aux immobilisations du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour les artistes professionnels : ce programme est actuellement en révision afin qu'il s'ouvre davantage sur des modèles coopératifs.

4.3.2 Principales contraintes perçues par les informateurs-clés

- Le zonage est habituellement monofonctionnel. Il est important de réfléchir le développement en favorisant la diversité et la mixité des vocations des immeubles du secteur.
- Plusieurs artistes et travailleurs culturels ne sont pas intéressés par l'adhésion à des collectifs et ne veulent pas occuper des espaces de travail partagés.
- Plusieurs artistes et travailleurs culturels ont des moyens financiers limités qui freinent leur capacité d'acquisition d'immeubles à des fins professionnelles.
- Au Québec, l'accès à des programmes de financement qui reconnaissent les collectifs ou les regroupements d'artistes et de travailleurs culturels est restreint, particulièrement pour les projets d'immobilisations.
- La vision économique restreinte des décideurs publics peut être un obstacle important au développement culturel du secteur. Malgré les bénéfices pouvant être tirés de la diversité et de la mixité du développement économique, de vieux modèles économiques opposent encore le développement économique au développement social, communautaire ou créatif.
- Il ne semble pas y avoir actuellement de vision de développement pour le secteur qui assurerait la protection des lieux de création.
- Les immeubles industriels occupés par les artistes et les travailleurs culturels ont pris beaucoup de valeur au cours des dernières années.
- Les risques de rupture (mésententes, intérêts divergents, etc.) dans les projets collectifs et les modèles coopératifs sont à considérer.
- La capacité de concertation et de mobilisation des artistes et des travailleurs culturels du secteur au sein de projets communs est perçue comme étant limitée.
- Les artistes du secteur St-Viateur Est et de Montréal en général ne sont pas suffisamment réseautés sur les marchés de ventes de produits artistiques.
- Le développement limité du transport en commun et les problèmes d'accessibilité qui en découlent affectent le secteur.
- La force des lobbys d'entreprises et de promoteurs immobiliers amène une pression constante sur les projets de requalification territoriale.
- Des investissements importants devront être réalisés afin de réaménager le tissu urbain du secteur.

4.4 PISTES DE SOLUTIONS VISANT À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU SECTEUR ST-VIATEUR EST IDENTIFIÉES PAR LES INFORMATEURS-CLÉS

Enfin, les informateurs-clés ont également été appelés à identifier quelles étaient, selon eux et en fonction des enjeux, des opportunités et des contraintes de développement mentionnés, les principales pistes de solutions à privilégier pour favoriser le développement culturel du secteur St-Viateur Est. Voici les pistes de solutions identifiées par les informateurs-clés :

- Protéger les espaces qui sont déjà occupés par les artistes et les travailleurs culturels et favoriser la poursuite de leur occupation. Pour ce faire, il faut s'assurer que le coût des loyers demeure bas et en ce sens, quelques pistes d'actions ont été soulevées par les informateurs-clés :
 - Développer des projets communs de développement avec les propriétaires d'immeubles où chacun pourra y trouver son compte.
 - Favoriser le regroupement d'artistes et de travailleurs culturels (sous forme de coopérative ou d'organisme à but non lucratif) pour l'acquisition d'immeubles et l'occupation d'espaces de création, de diffusion, etc.
 - Envisager la possibilité d'impliquer des gros joueurs dans le soutien pour l'acquisition d'immeubles par les artistes et les travailleurs culturels.
 - Développer d'autres mesures de protection en plus du zonage :
 - Développer des ententes entre les propriétaires et l'Arrondissement pour la protection d'espaces de création artistiques et culturels.
 - Avoir une réglementation adaptée des baux commerciaux dans le secteur (protection plus grande pour les locataires).
 - Susciter l'octroi d'une aide gouvernementale quelconque (aide financière pour la location d'espaces de création, dédommagement aux propriétaires ou autres types d'aide).
 - Se doter de ressources communes (entre artistes et travailleurs culturels) pour négocier plus efficacement auprès des propriétaires.
 - Favoriser l'acquisition d'immeubles et la location d'espaces par l'Arrondissement, la Ville de Montréal ou d'autres agents de développement concernés (CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal par exemple).
- S'assurer que le zonage ne limite pas le développement du secteur à une mono-fonctionnalité.
- Favoriser le développement d'une culture de mobilisation locale chez les occupants actuels.

- Continuer de consulter et d'impliquer les artistes et les travailleurs culturels du secteur dans la réflexion sur le développement culturel du secteur.
- Laisser les projets se développer à partir de la base, c'est-à-dire des artistes et des travailleurs culturels, mais ceux-ci doivent mandater des leaders pour monter, réaliser, convaincre et mettre en œuvre les projets de développement.
- Favoriser la mixité et la diversité du secteur (différents types de commerces, des espaces résidentiels, des lieux de création réunissant des artistes de diverses disciplines, etc.).
- Poursuivre le développement de la diversité des pratiques artistiques et culturelles dans le secteur (pas seulement les arts visuels, même si cela est l'une des forces).
- Effectuer un recensement complet des lieux et des occupants afin de bien montrer le niveau d'occupation, la diversité, la vitalité du secteur. Cela servira à développer le pouvoir de négociation des occupants, la sensibilisation des décideurs publics, etc.
- Développer des projets permettant l'accueil d'artistes étrangers qui pratiquent des activités artistiques et culturelles alternatives et expérimentales.
- Ne pas précipiter le développement du secteur. L'essentiel est d'assurer la continuité de l'occupation par les artistes et les travailleurs culturels. Le dynamisme et la créativité des artistes assureront de revitaliser le quartier.
- Conserver le caractère « brut » du secteur ; ce type d'architecture et d'ambiance plaît à plusieurs artistes et travailleurs culturels et est propice aux activités de création.
- Interpeller davantage l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal et la Ville de Montréal à agir au plan réglementaire (zonage, urbanisme, etc.).
- Favoriser, dans le secteur St-Viateur Est ou à proximité de celui-ci, la création d'espaces d'habitation pour les travailleurs culturels et les artistes. Le développement de coopératives d'habitation doit être envisagé.
- Améliorer la visibilité et l'identification des lieux. Une façon intéressante de le faire est par l'occupation des rez-de-chaussée des immeubles par des lieux de diffusion, de ventes d'objets d'art, etc.
- Diversifier les projets de développement (pas une formule unique).
- S'assurer que le développement culturel du secteur ne se fera pas au détriment des artistes et des travailleurs culturels ayant peu de ressources financières.
- Favoriser le développement de lieux et de processus qui faciliteront, au sein même du secteur St-Viateur Est, la mise en marché, la promotion et la vente des créations des artistes du secteur.

- Poursuivre les recherches qui permettront de mieux connaître le secteur St-Viateur Est ainsi qu'à montrer et à faire valoir la richesse de l'occupation des lieux par les artistes et les travailleurs culturels.

4.5 UNE VISION D'AVENIR DU SECTEUR ST-VIATEUR EST

De façon générale, les informateurs-clés envisagent l'avenir culturel du secteur St-Viateur Est plutôt positivement. D'ici une vingtaine d'années, les informateurs-clés sont confiants de voir que le secteur St-Viateur Est rayonnera davantage auprès du grand public et des agents de développement locaux. D'ici 2029, on souhaite que le secteur soit reconnu comme le pôle de la création en arts visuels de Montréal. Pour ce faire, on espère que les artistes du secteur, les agents de développement locaux et les citoyens se seront mobilisés et auront développé des formules diverses de protection et d'appropriation d'espaces créatifs. Plus spécifiquement, les informateurs-clés ont émis les éléments de vision suivants :

En 2029, St-Viateur Est sera :

- Une communauté d'affaires et de production culturelles.
- Un secteur de développement et d'expérimentation.
- Un secteur où l'on retrouve une mixité d'approches de développement (coopératives, ateliers indépendants, collectifs, etc.).
- Un modèle de développement intégré favorisant les activités créatrices.
- Un secteur plus développé sur le plan de la diffusion et des expositions (particulièrement sur le boulevard St-Laurent entre St-Viateur et Bernard).
- Un secteur désenclavé qui favorise une meilleure accessibilité pour les artistes et les travailleurs culturels, mais également pour le grand public.
- Un milieu offrant une meilleure qualité de vie et davantage d'espaces résidentiels (un équilibre entre les espaces résidentiels et industriels).
- Un secteur à prédominance artistique, mais où la mixité commerciale sera présente (cafés, bars, salles de spectacles, commerces d'alimentation, etc.).
- Un secteur qui aura conservé en son centre l'ambiance industrielle et de création.
- Un secteur de création reconnu et soutenu adéquatement financièrement, qui contribuera à confirmer le positionnement de Montréal comme métropole culturelle.

SOMMAIRE ET CONCLUSION

Cette étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est a permis, en plus d'améliorer le portrait des espaces de travail, des artistes et des travailleurs culturels, du secteur, de présenter diverses perceptions quant aux enjeux, aux contraintes, aux opportunités et aux pistes de solutions à considérer pour le développement culturel du secteur. Voici ci-après quelques faits saillants de l'étude qui devraient particulièrement retenir l'attention.

La préservation des acquis

Il ressort que la protection des espaces déjà occupés par les artistes et les travailleurs culturels est prioritaire. Non seulement des immeubles ou des portions du secteur doivent servir à assurer la pérennité de la pratique d'activités artistiques et culturelles, il est également primordial que des espaces réservés spécifiquement à la création soient protégés. Ces espaces doivent permettre la présence de diverses pratiques. Selon les informations recueillies, seul un contrôle du coût des loyers ou une adaptation variable du coût des loyers en fonction des moyens financiers des artistes et des travailleurs culturels serait en mesure d'assurer et de maintenir l'accessibilité au secteur à l'ensemble des artistes et des travailleurs culturels. En effet, si le coût des loyers poursuit son ascension, le risque de voir les espaces de travail accessibles seulement à certaines classes de créateurs plus privilégiés financièrement ou à des secteurs d'activités culturelles spécifiques sera pratiquement inévitable, ce qui n'est pas souhaité.

Le sentiment de grande précarité et le désir d'implication

La présente étude a par ailleurs montré à quel point le sentiment de précarité est répandu au sein des artistes et des travailleurs culturels du secteur. Parce que la majorité des personnes consultées n'ont pu obtenir que des baux de courte durée au cours des dernières années et parce que la majorité des baux viennent à échéance rapidement, les artistes et les travailleurs culturels ressentent une grande insécurité quant à leur espace de travail et leur pratique.

Malgré tout, les consultations ont fait ressortir plusieurs pistes de solutions afin d'assurer la protection et le développement des activités artistiques et culturelles du secteur St-Viateur Est. Les artistes et les travailleurs culturels ont émis à plusieurs reprises le souhait d'être consultés et de participer activement aux efforts qui seront déployés dans cette perspective par la communauté, dont ceux des agents de développement économique du territoire. Déjà, un nombre important d'artistes et de travailleurs culturels se sont impliqués récemment lors d'événements locaux de consultation et de mobilisation, notamment lors du Forum citoyen sur le développement du secteur St-Viateur Est, et aux cafés citoyens (plus particulièrement celui sur le thème de la culture).

Le recensement des artistes et des travailleurs culturels

On retient également de l'étude que la recension des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est est perçue comme une activité essentielle qui permettra de démontrer précisément l'ampleur de l'occupation du secteur par les artistes et les travailleurs culturels. De plus, un recensement exhaustif permettrait de confirmer, avec statistiques à l'appui, que les stratégies de partage d'espace de travail mises de l'avant contribuent à multiplier le nombre d'artistes et de travailleurs culturels qui fréquentent St-Viateur Est. Enfin, un recensement devrait également permettre d'illustrer leur contribution ainsi que les effets positifs de la présence des artistes et des travailleurs culturels sur la revitalisation économique et culturelle du secteur St-Viateur Est.

L'association des artistes et des travailleurs culturels

Le désir de regroupement ou d'association des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est est ressorti largement des consultations. Si plusieurs sont convaincus qu'un tel regroupement permettrait d'établir un meilleur rapport de force des artistes et des travailleurs culturels lors des négociations de baux, d'autres considèrent aussi qu'un tel regroupement permettrait de mieux informer, défendre et protéger les droits des artistes, des travailleurs culturels et des locataires. En effet, les consultations ont mis en lumière le fait que plusieurs artistes et travailleurs culturels sont mal ou peu renseignés au sujet de leurs droits (le nombre restreint de répondants qui se prévalent du crédit de taxes municipales en est un exemple).

En conclusion

Pour terminer, mentionnons que l'objectif de cette étude consistait à alimenter les agents de développement locaux et à recueillir un éventail de perceptions et de recommandations auprès des principaux acteurs culturels concernés par le secteur St-Viateur Est. Il est intéressant de constater que ses résultats convergent avec ceux du Forum citoyen sur le développement du secteur St-Viateur Est, « Le Mile-End en chantier », tenu le 26 avril 2009. En effet, des propositions y ont été privilégiées dans le but de la création d'un pôle culturel dans St-Viateur Est, lesquelles rejoignent plusieurs pistes identifiées dans la présente étude, notamment en ce qui concerne le renforcement de l'identité culturelle du secteur, la nécessité de créer une association locale pour les artistes et les travailleurs culturels, de diffuser davantage l'information touchant la réglementation, les avantages fiscaux, etc.²⁷

Ainsi, cette étude, à l'instar des autres importantes démarches locales de mobilisation en cours, doit faire partie des leviers permettant d'être proactif et actif dans la préservation et le développement des activités artistiques et culturelles présentes dans ce quartier unique de Montréal.

²⁷ Informations fournies par le Comité des citoyens du Mile-End, mai 2009.

BIBLIOGRAPHIE

- ATELIER BRAQ (2005). *Étude de caractérisation du secteur Maguire*. Ville de Montréal. Arrondissement du Plateau Mont-Royal. Direction de l'aménagement et des services aux entreprises, 16p.
- ATELIER BRAQ (2005). *Requalification du secteur Maguire, Montréal*. Étude mandatée par la Ville de Montréal, 12p.
- BARBONNE, R., SHEARMUR, R. (2007). *Requalification du secteur St-Viateur Est : Estimation des comportements de mobilité*. Institut National de Recherche Scientifique. Urbanisation, Culture et Société, 65p.
- CDEC CENTRE-SUD / PLATEAU MONT-ROYAL (2007). *Mémoire sur le Bilan 2007 de la mise en œuvre de la Politique de développement culturel 2005-2015 et premier Rapport d'étape du Plan d'action 2007-2017 - Montréal, métropole culturelle*, 12p.
- RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON (2007). *Secteur St-Viateur Est. Évaluation du potentiel économique et immobilier. Élaboration de la stratégie de développement*, 47p.
- VILLE DE MONTRÉAL. – Cabinet du maire et du comité exécutif. *Les faits saillants du comité exécutif du 23 janvier 2008*, <http://www.cnw.ca/fr/releases/archive/January2008/24/c3918.html>, consulté le 27 avril 2009.
- VILLE DE MONTRÉAL. ARRONDISSEMENT DU PLATEAU MONT-ROYAL (2006). *Secteur Maguire : un territoire en pleine mutation*. Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, 12p.
- VILLE DE MONTRÉAL. ARRONDISSEMENT DU PLATEAU MONT-ROYAL (2008). *Plan d'urbanisme de Montréal. Partie II : Chapitre 11*.
- VILLE DE MONTRÉAL. MONTRÉAL EN STATISTIQUES, *Profil sociodémographique. Le Plateau Mont-Royal* (2009), http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2076,2454673&_dad=portal&_schema=PORTAL, consulté le 27 avril 2009.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Montréal lance les travaux de revitalisation du secteur St-Viateur Est*, http://www.montreal2025.com/nouvelle_projet.php?id=32&lang=fr&proj_id=113, consulté le 27 avril 2009.
- VILLE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE. ARRONDISSEMENT DU PLATEAU MONT-ROYAL (15 mai 2006). *Secteur Maguire. Un territoire en pleine mutation*. Document d'orientation.

LEXIQUE

Artisan

Personne qui exerce un métier manuel pour son propre compte, aidée souvent de sa famille, de compagnons, d'apprentis, etc.²⁸

Artiste

Créateur d'une œuvre d'art.²⁹

Collectif

Se dit d'un terme singulier et concret représentant un ensemble d'individus.³⁰ Dans cette étude, la référence à *collectif* réfère à des groupes de création, de production ou de diffusion artistique ou culturelle (ex. : Atelier Circulaire, Centre Clark, etc.).

Espace de travail individuel

Réfère à l'espace de travail personnel d'un artiste ou d'un travailleur culturel. Il peut être totalement séparé et cloisonné, ou encore être inclus au sein d'un plus grand espace de travail.

Espace de travail partagé

Réfère à un espace de travail qui n'est pas exclusif à un seul artiste ou travailleur culturel et, par le fait même, utilisé par d'autres artistes et travailleurs culturels (ex. : Atelier Circulaire et Centre Clark où des espaces et des équipements sont à la disposition de plusieurs artistes et travailleurs culturels).

Travailleur culturel³¹

On entend par *travailleurs culturels* toutes personnes travaillant dans le champ culturel, c'est-à-dire les personnes œuvrant dans les domaines suivants :

- Architecture et design
- Cinéma et audiovisuel
- Multimédia
- Arts de la scène
- Enregistrement sonore
- Patrimoine et institutions muséales
- Arts médiatiques
- Livre et périodique
- Radio et télévision
- Arts visuels
- Métiers d'arts

Sont inclus les créateurs mais également les organismes, entreprises et institutions dont le mandat touche la production, la formation, la conservation, la distribution, la diffusion, le soutien et la promotion de ces domaines.

²⁸ Le Petit Robert. Dictionnaire de la langue française (2002).

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

³¹ Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud / Plateau Mont-Royal (2008). *Ateliers d'artistes et d'artisans. Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est – Appel d'offres.*

**ANNEXE 1. GRILLE DE SONDAGE WEB POUR LES ARTISTES
ET LES TRAVAILLEURS CULTURELS DU SECTEUR ST-
VIATEUR EST**

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

Contexte et objectifs du sondage

Bonjour !

Le secteur St-Viateur Est vit depuis quelques années de nombreuses transformations par, entre autres, la présence de plus en plus marquée d'ateliers d'artistes et de travailleurs culturels dans le secteur.

Cette réalité intéresse vivement les agents de développement du secteur St-Viateur Est qui désirent mieux connaître les occupants afin de défendre et de protéger les artistes, les travailleurs culturels et les espaces créatifs du secteur St-Viateur Est.

Dans ce but, la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud / Plateau Mont-Royal et ses partenaires, avec le soutien de la firme Darvida Conseil, réalisent ce sondage auprès des ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS CULTURELS DU SECTEUR ST-VIATEUR EST.

Nous souhaitons connaître :

- A) Le PROFIL des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est.
- B) Les PISTES DE SOLUTIONS visant à favoriser le développement culturel du secteur St-Viateur Est.

Il vous faudra environ 20 minutes pour répondre à ce sondage. Les réponses seront traitées confidentiellement par Darvida Conseil (www.darvida.ca).

Pour toutes questions ou informations supplémentaires concernant ce sondage, vous pouvez nous contacter via l'adresse courriel suivante : gjoseph@darvida.ca

***** ATTENTION *****

- 1) LE QUESTIONNAIRE DOIT ÊTRE REMPLI UNIQUEMENT DANS SON FORMAT WEB.
- 2) LA PÉRIODE DU SONDRAGE SE TERMINE LE MARDI 24 MARS 2009 À 17H00.

Poursuivre en cliquant sur "Page suivante" ci-dessous.

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

Présentation de la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal

La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud/Plateau Mont-Royal est un organisme à but non lucratif indépendant.

Depuis 1986, la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal travaille à l'amélioration de la qualité de vie de la population des quartiers Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, Saint-Louis et Mile-End.

La CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal favorise la concertation et suscite la prise en charge du développement économique et social par les individus, les organismes, les entreprises et les institutions de son territoire.

Poursuivre en cliquant sur "Page suivante" ci-dessous.

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

Consignes

Vous devrez répondre à TOUTES LES QUESTIONS pour avancer dans le sondage.

Une fois que vous avez répondu à une question, il vous est possible de retourner à la page précédente et de changer une réponse, ou de passer à la page suivante à partir des touches localisées au bas de chacune des pages.

VOUS DEVEZ ABSOLUMENT COMPLÉTER LE SONDAGE EN UNE SEULE SESSION. Si vous deviez interrompre momentanément, laissez la fenêtre du sondage ouverte et revenez-y ultérieurement. Veuillez ne remplir le sondage qu'une seule fois.

ATTENTION : NE PAS UTILISER LES TOUCHES "PRÉCÉDENTE" ET "SUIVANTE" DE VOTRE FURETEUR, MAIS BIEN LES LIENS "PAGE PRÉCÉDENTE" ET "PAGE SUIVANTE" SITUÉS AU BAS DE CHACUNE DES PAGES DU SONDAGE.

* À noter que l'utilisation du masculin dans ce questionnaire a pour unique but d'en faciliter la lecture.

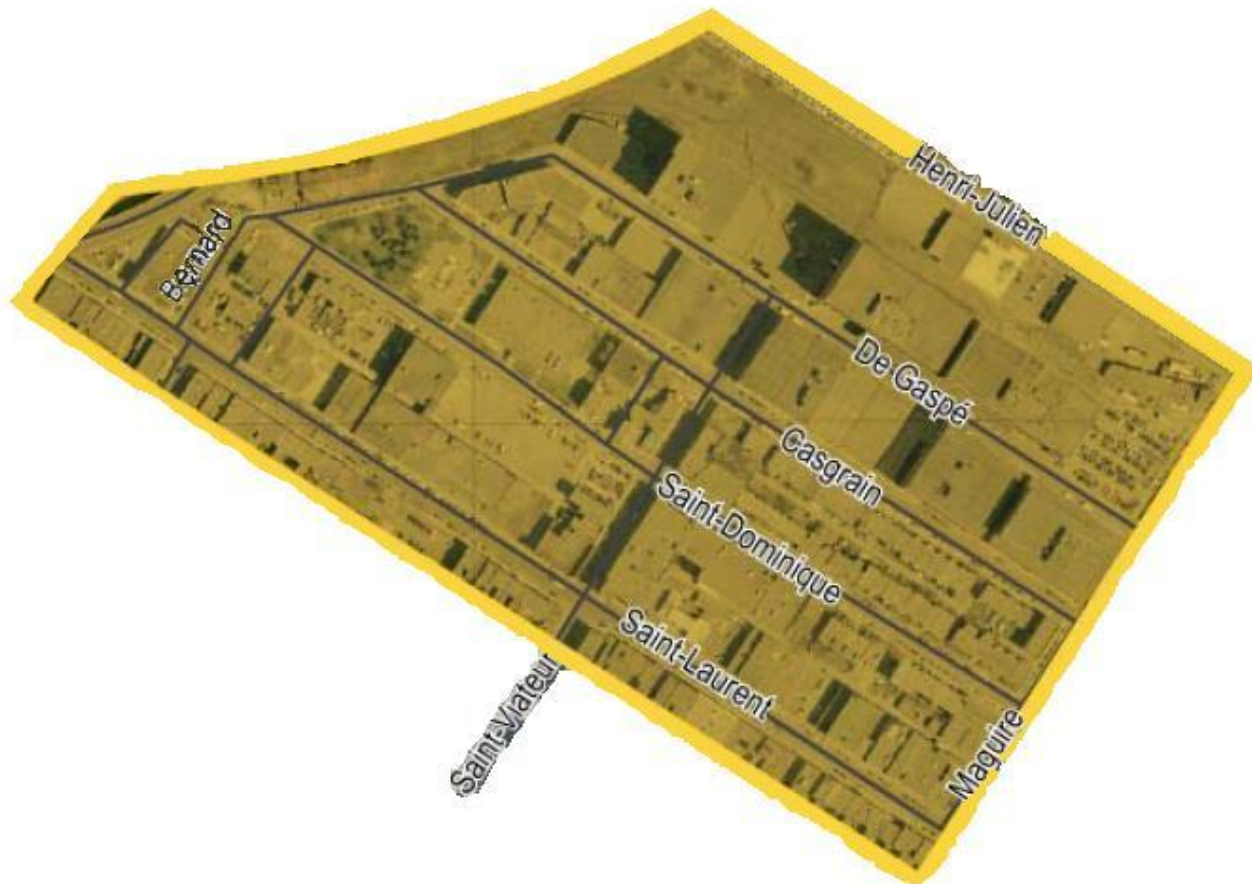
** À noter que l'utilisation du terme "espace de travail" dans ce sondage correspond à un atelier d'artiste, un lieu de production, de post-production, d'exposition, d'entreposage, etc., soit tout endroit dont un artiste ou un travailleur culturel a besoin pour réaliser ses activités artistiques et culturelles.

Pour débiter le sondage, veuillez appuyer sur le bouton "Page suivante".

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

Le secteur St-Viateur Est

Le secteur St-Viateur Est (aussi appelé Maguire) est situé dans le quartier Mile-End, au nord-ouest du territoire de l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Il est délimité par le boulevard Saint-Laurent à l'ouest, la rue Maguire au sud, la rue Henri-Julien à l'est et la voie ferrée du Canadien-Pacifique au nord (voir la carte ci-dessous).



Profil du répondant

1. Laquelle des situations suivantes représente le mieux la vôtre ?

Artiste, artisan, créateur

Travailleur d'une galerie d'art, d'un lieu d'exposition, d'un lieu d'interprétation, etc.

Aucune de ces réponses

Localisation

2. Avez-vous un espace de travail INDIVIDUEL situé dans le secteur St-Viateur Est ?

Oui

Non, mais j'utilise un espace de travail collectif (ex. : Atelier Circulaire, Atelier Clark, etc.)

Non, je n'ai pas d'espace de travail dans le secteur St-Viateur Est

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

Profil de l'artiste et du travailleur culturel

3. Quel est votre sexe ?

Femme

Homme

4. Quelle est votre langue maternelle ?

Français

Anglais

Autre (précisez laquelle)

5. Quel est votre lieu de naissance ?

Québec

Canada (hors Québec)

Autre (précisez lequel)

6. Où est votre lieu de résidence permanent ?

Le secteur St-Viateur Est

Le Mile-End (excluant le secteur St-Viateur Est)

Le Plateau Mont-Royal (excluant le Mile-End)

Un arrondissement limitrophe au Plateau Mont-Royal

Autre

Veuillez indiquer votre code postal :

7. À quel groupe d'âge appartenez-vous ?

Moins de 20 ans

20-29 ans

30-39 ans

40-49 ans

50-59 ans

60 ans et plus

8. Quel est votre plus haut niveau de scolarité atteint ?

- Moins d'une 9^{ième} année
- Diplôme d'études secondaires
- Certificat ou diplôme d'études postsecondaires (écoles de métiers)
- Diplôme d'études collégiales
- Baccalauréat
- Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

9. Avez-vous fait des études dans le domaine des arts et de la culture ?

- Oui, j'ai suivi un programme spécialisé (certificat ou diplôme)
- Oui, j'ai suivi quelques formations de type atelier, séminaire, etc. (ne donnant pas droit à un certificat ou à un diplôme)
- Non, je suis autodidacte

10. Quel est votre revenu personnel annuel ?

- Moins de 10 000\$
- 10 000\$ à 19 999\$
- 20 000\$ à 29 999\$
- 30 000\$ à 39 999\$
- 40 000\$ à 49 999\$
- 50 000\$ et plus

11. De façon générale, quelle proportion de votre revenu personnel est attribuable à vos activités artistiques et culturelles ?

- Moins de 10%
- 10% à 24%
- 25% à 49%
- 50% à 74%
- 75% à 100%

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

12. Actuellement, de quel soutien financier profitez-vous pour vos activités artistiques et culturelles ?

(Vous pouvez cocher plus d'un choix de réponse)

- Aucun soutien financier public
- Subvention d'entreprise
- Bourse des Conseils des arts (Montréal, Québec ou Canada)
- Crédit de taxes municipales
- Autre (spécifiez)

Pratique artistique et culturelle

13. Parmi les champs culturels suivants, lequel représente le mieux votre activité artistique ou culturelle actuelle PRINCIPALE ?

Architecture et design

Institutions muséales

Archives et patrimoine

Littérature et édition

Arts de la scène

Métiers d'art

Arts médiatiques

Multimédia/Web

Arts visuels

Musique et enregistrement sonore

Cinéma et audiovisuel

Radio et télévision

Autre (spécifiez)

14. Cette activité artistique ou culturelle principale est-elle pratiquée :

Dans un cadre professionnel

Dans un cadre de loisir

15. Si vous pratiquez cette activité dans un cadre professionnel, êtes-vous actuellement :

Travailleur autonome

Salarié permanent

Salarié contractuel

Ne s'applique pas

16. Faites-vous partie d'un regroupement ou d'une association qui rassemble des artistes et des travailleurs culturels ?

Un regroupement culturel :

Non

Oui (lequel ou lesquels) :

17. Une association professionnelle :

Non

Oui (laquelle ou lesquelles) :

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

18. Parmi les stratégies suivantes, laquelle ou lesquelles mettez-vous de l'avant dans le cadre de votre pratique d'activités artistiques ou culturelles dans le secteur St-Viateur Est ?

	Non	Oui, mais rarement	Oui, à l'occasion	Oui, souvent
La collaboration entre artistes ou travailleurs culturels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le partage d'outils et d'équipements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le réseautage, le partage de contacts entre artistes ou travailleurs culturels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autre (spécifiez)

19. Parmi les champs culturels suivants, lequel(lesquels) représente(nt) le mieux votre(vos) activité(s) artistique(s) et culturelle(s) SECONDAIRE(S) ?

(Vous pouvez cocher plus d'un champs)

- Architecture et design
- Archives et patrimoine
- Arts de la scène
- Arts médiatiques
- Arts visuels
- Cinéma et audiovisuel
- Autre (spécifiez)
- Institutions muséales
- Littérature et édition
- Métiers d'art
- Multimédia/Web
- Musique et enregistrement sonore
- Radio et télévision

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

Profil des lieux de création et de diffusion artistique et culturelle

20. Laquelle des situations suivantes correspond le mieux à celle de votre espace de travail situé dans le secteur St-Viateur Est ?

- Local ou atelier résidence (principalement un local ou atelier avec un petit espace de vie)
- Résidence atelier ou local (principalement un espace de vie avec un petit local ou atelier)
- Local ou atelier indépendant (cloisonné)
- Local ou atelier partagé (sans cloisons)
- Local ou atelier cloisonné indépendant faisant partie d'un plus grand espace partagé
- Local ou atelier collectif avec équipements spécialisés partagés (ex.: gravure, menuiserie, textile, etc.)
- Lieu de diffusion avec atelier ou local
- Autre (spécifiez)

21. Votre espace de travail fait-il partie :

- D'une organisation à but non lucratif
- D'une coopérative
- D'une entreprise incorporée ou enregistrée
- Ne s'applique pas (spécifiez)

22. Combien y a-t-il de personnes dans le local où se situe votre espace de travail individuel ?

	Artiste / artisan / créateur	Travailleur culturel	Employé de soutien (secrétaire, comptable, etc.)
Nombre de personnes dans le local	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

23. Où est situé votre espace de travail dans le secteur St-Viateur Est ?

(Cochez le choix de réponse qui s'applique le mieux)

- Au 5333 avenue Casgrain
- Au 5455 avenue Casgrain
- Sur l'avenue Casgrain (autre que le 5333 et le 5455)
- Au 80 rue Saint-Viateur Est
- Au 160 rue Saint-Viateur Est
- Sur la rue Saint-Viateur Est (autre que le 80 et le 160)
- Au 5445 rue De Gaspé
- Au 5455 rue De Gaspé
- Sur la rue De Gaspé (autre que le 5445 et le 5455)
- Sur le boulevard Saint-Laurent
- Sur la rue Henri-Julien
- Sur la rue Maguire
- Sur la rue Saint-Dominique
- Sur la rue Bernard
- Sur la rue Cloutier
- Sur la rue Lesage
- Sur la ruelle Swiss

24. Dans quel type d'immeuble est situé votre espace de travail dans le secteur St-Viateur Est ?

- Bâtiment industriel ou commercial
- Immeuble résidentiel

25. Êtes-vous PROPRIÉTAIRE, CO-PROPRIÉTAIRE, LOCATAIRE, SOUS-LOCATAIRE, CO-LOCATAIRE d'un espace de travail situé dans le secteur St-Viateur Est, ou encore êtes-vous un DIRIGEANT d'une organisation artistique ou culturelle située dans le secteur St-Viateur Est (ex. : directeur général, président, etc.)

Oui

Non (ex.: membre de l'Atelier Circulaire, employé d'un organisme culturel, etc.)

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

Caractéristiques des espaces de travail des artistes et des travailleurs cu...

26. Veuillez indiquer si vous êtes propriétaire, co-propriétaire, locataire, co-locataire ou sous-locataire du local où est situé votre espace de travail :

- Propriétaire
- Copropriétaire
- Locataire (nom principal sur le bail)
- Colocataire (bail collectif)
- Sous-locataire (nom absent du bail)
- Ne s'applique pas

27. Depuis combien de temps occupez-vous un espace de travail dans le secteur St-Viateur Est pour vos activités artistiques ou culturelles (espace de travail actuel ou tout autre espace de travail occupé précédemment dans le secteur St-Viateur Est) ?

- Moins d'un an
- 1 an
- 2 ans
- 3 ans
- 4 ans
- 5 à 9 ans
- 10 ans et plus
- Ne s'applique pas
- Ne sait pas

28. Quelle évaluation faites-vous en pieds carrés (pi²) de la surface (inscrivez un X si vous ignorez l'étendue de la surface) :

De votre espace de travail

INDIVIDUEL

Du local où est situé votre

espace de travail (si votre

espace de travail

individuel correspond à

l'ensemble du local,

indiquez la même

réponse)

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

29. Quel est le coût du loyer mensuel (inscrivez un X si vous ignorez le coût du loyer mensuel) :

De votre espace de travail
INDIVIDUEL

Du local où est situé votre
espace de travail (si votre
espace de travail
individuel correspond à
l'ensemble du local,
indiquez la même
réponse)

30. Quels frais parmi les suivants sont inclus dans le montant du loyer mensuel que vous payez pour votre espace de travail ?

- Uniquement l'électricité
- Uniquement le chauffage
- Le chauffage et l'électricité
- Ni l'électricité, ni le chauffage
- Ne s'applique pas
- Ne sait pas

31. Le montant du loyer actuel de votre espace de travail a-t-il connu une croissance par rapport à votre dernier bail au même endroit ?

- Ne s'applique pas
- Ne sait pas
- Non
- Oui (spécifiez l'augmentation mensuelle et depuis quand)

32. Quelle est la durée de votre présent bail ?

- 1 an
- 2 ans
- 3 ans
- 4 ans
- 5 ans
- plus de 5 ans
- Ne s'applique pas
- Ne sait pas

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

33. Avez-vous une option de renouvellement sur votre présent bail ?

- Oui
- Non
- Ne s'applique pas
- Ne sait pas

34. ACTUELLEMENT, partagez-vous ou sous-louez-vous votre espace de travail avec d'autres artistes ou travailleurs culturels ?

(Vous pouvez cocher plus d'un choix de réponse)

- Oui, je le partage
- Oui, je le sous-loue en totalité
- Oui, je le sous-loue en partie
- Non

35. PAR LE PASSÉ, l'avez-vous déjà partagé ou sous-loué ?

(Vous pouvez cocher plus d'un choix de réponse)

- Oui, je l'ai déjà partagé
- Oui, je l'ai déjà sous-loué en totalité
- Oui, je l'ai déjà sous-loué en partie
- Non

36. Envisagez-vous de le partager ou de le sous-louer dans un proche AVENIR ?

(Vous pouvez cocher plus d'un choix de réponse)

- Oui, de le partager
- Oui, de le sous-louer en totalité
- Oui, de le sous-louer en partie
- Non

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

37. Qu'est-ce qui motive votre choix d'avoir un espace de travail dans le secteur St-Viateur Est pour vos activités artistiques et culturelles ?

(Vous pouvez cocher plus d'un choix de réponse)

- Le prix du loyer qui est abordable
- La disponibilité d'espaces de travail
- La présence d'autres artistes et travailleurs culturels
- La localisation du secteur St-Viateur Est
- La proximité du lieu de résidence
- Ne s'applique pas
- Autre (spécifiez)

38. Avant d'occuper un espace de travail dans le secteur St-Viateur Est, où était situé votre ancien espace de travail vous permettant de réaliser vos activités artistiques et culturelles ?

- Je n'ai pas eu d'espace de travail ailleurs
- Plateau-Mont-Royal (excluant le secteur St-Viateur Est)
- Rosemont–La Petite-Patrie
- Sud-Ouest
- Vieux-Montréal (Ville-Marie)
- Quartier des spectacles (Ville-Marie)
- Ailleurs dans Ville-Marie
- Ailleurs sur l'île de Montréal
- Hors de l'île de Montréal
- Ne s'applique pas
- Ne sait pas

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

L'intérêt pour des services et activités

39. Vous trouverez ci-dessous une liste de services et d'activités POTENTIELS pouvant être utiles pour le développement de vos activités artistiques et culturelles.

Parmi les services et activités suivants, lesquels vous intéressent ?

Participer à des rencontres d'échange - dans le secteur St-Viateur Est - avec d'autres artistes et travailleurs culturels afin de favoriser le réseautage

Très intéressé

Assez intéressé

Peu intéressé

Pas du tout intéressé

Ne sait pas

40. Participer à des rencontres d'échange - dans le secteur St-Viateur Est - avec des acteurs-clés du développement des entreprises et des organisations à vocation artistique et culturelle

Très intéressé

Assez intéressé

Peu intéressé

Pas du tout intéressé

Ne sait pas

41. Participer à un rassemblement d'artistes et de travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est dans le but de promouvoir leurs activités artistiques et culturelles auprès du grand public

Très intéressé

Assez intéressé

Peu intéressé

Pas du tout intéressé

Ne sait pas

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

42. Adhérer à un groupe ou à un organisme défendant les intérêts des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est

Très intéressé

Assez intéressé

Peu intéressé

Pas du tout intéressé

Ne sait pas

43. Adhérer à une association ou à un regroupement faisant la représentation de ses membres en matière de développement artistique et culturel auprès des propriétaires et des acteurs-clés du Plateau Mont-Royal

Très intéressé

Assez intéressé

Peu intéressé

Pas du tout intéressé

Ne sait pas

44. Avoir accès à un endroit virtuel (Internet ou Intranet) pour pouvoir échanger sur vos projets artistiques et culturels, sur des questions relatives à la gestion d'organismes ou d'entreprises artistiques et culturelles, sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est, etc. (communauté de pratique / communauté de partage)

Très intéressé

Assez intéressé

Peu intéressé

Pas du tout intéressé

Ne sait pas

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

45. Recevoir un bulletin / infolettre sur l'actualité artistique et culturelle du secteur St-Viateur Est (événements à ne pas manquer, nouvelles des artistes et des travailleurs culturels du secteur, dates importantes relativement à des demandes de subvention, etc.)

Très intéressé

Assez intéressé

Peu intéressé

Pas du tout intéressé

Ne sait pas

46. Alimenter et pouvoir consulter un organisme de référence assurant une veille artistique et culturelle pour le secteur St-Viateur Est (nouvelles tendances, nouvelles approches, nouveaux outils, etc.)

Très intéressé

Assez intéressé

Peu intéressé

Pas du tout intéressé

Ne sait pas

47. Faire partie d'un regroupement visant l'acquisition d'un espace et/ou d'un bâtiment dédié aux activités artistiques et culturelles et situé dans le secteur St-Viateur Est

Très intéressé

Assez intéressé

Peu intéressé

Pas du tout intéressé

Ne sait pas

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

Pistes de solutions

48. Selon vous, quelles sont les principales initiatives qui devraient être déployées pour valoriser le développement culturel dans le secteur St-Viateur Est ?

À l'égard de la rétention des artistes et des travailleurs culturels dans le secteur :

49. À l'égard du maintien et du développement des organismes artistiques et culturels dans le secteur :

50. À l'égard de la diffusion, la promotion et la visibilité des projets artistiques et culturels du secteur :

51. À l'égard de l'information concernant le milieu artistique et culturel du secteur :

52. À l'égard du réseautage entre artistes et travailleurs culturels :

53. Autre (spécifiez)

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est

Enregistrement de vos réponses

Merci pour votre précieuse participation!

N'hésitez pas à transmettre l'adresse Web de ce sondage aux autres artistes et travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est!

Vous pouvez cliquer sur "TERMINER" pour enregistrer vos réponses et sortir du sondage.

Merci!

Darvida Conseil
© 2009

**ANNEXE 2. GRILLE D'ANIMATION DES GROUPES DE
DISCUSSION AUPRÈS DES ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS
CULTURELS DU SECTEUR ST-VIATEUR EST**

**GRILLE D'ANIMATION DES GROUPES DE DISCUSSION
AUPRÈS DES ARTISTES ET DES TRAVAILLEURS
CULTURELS DU SECTEUR ST-VIAEUR EST**

VERSION FINALE VALIDÉE

**CDEC CENTRE-SUD / PLATEAU MONT-ROYAL
ET SES PARTENAIRES**

15 AVRIL 2009



Vos conseillers en planification et développement des services aux collectivités

8615, boul. Saint-Laurent, bureau 302, Montréal (Québec) H2P 2M9
Téléphone (514) 278 2855 • Télécopieur (514) 278 1926 • info@darvida.ca
www.darvida.ca

MISE EN CONTEXTE

Le secteur St-Viateur Est vit depuis déjà quelques années de nombreuses transformations par, entre autres, la présence de plus en plus marquée d'ateliers d'artistes et de travailleurs culturels dans le secteur.

En effet, une véritable concentration d'activités culturelles semble s'y trouver. Une analyse sommaire des lieux permet de dénombrer plusieurs ateliers et même quelques incubateurs d'entreprises culturelles. Cette réalité intéresse vivement les agents économiques responsables du redéveloppement du secteur St-Viateur Est qui désirent mieux connaître ces nouveaux occupants afin d'offrir des services et des leviers adaptés pour consolider et encourager d'autres ateliers et artisans à venir s'implanter dans ce secteur industriel du Plateau Mont-Royal.

Dans le cadre du projet de la requalification du secteur St-Viateur Est et de l'adoption récente d'un P.T.I. (programme triennal d'immobilisation) pour cette zone, la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal, l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal et le Service de Développement Culturel de la Ville de Montréal ont décidé d'agir pour préserver et développer les activités culturelles qui y ont cours.

Une démarche a donc été entreprise avec la firme Darvida Conseil afin de mieux connaître les infrastructures ainsi que les artistes et les travailleurs culturels qui occupent actuellement les lieux. Parmi les informations recherchées pour soutenir efficacement ce secteur économique, on souhaite connaître le profil des occupants actuels, leurs difficultés, les motifs relatifs à la mobilité et à la rétention, de même que les pistes de solutions à privilégier pour continuer à occuper les bâtiments industriels du secteur et ainsi pérenniser les lieux de travail des artistes et des travailleurs culturels de St-Viateur Est.

Ainsi, c'est dans ce contexte que vous avez été conviés à ce groupe de discussion réunissant des artistes et des travailleurs culturels. Les informations recueillies lors de cette rencontre nous permettront de :

- ✓ **connaître la perception des artistes et des travailleurs culturels à l'égard de la protection et du développement des activités culturelles dans le secteur St-Viateur Est ;**
- ✓ **mieux saisir les enjeux touchant les artistes et les travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est ;**
- ✓ **définir les opportunités et les contraintes liées au développement culturel du secteur St-Viateur Est ;**
- ✓ **identifier des pistes de solutions visant à favoriser le développement culturel du secteur St-Viateur Est.**

Veillez noter que les informations obtenues dans le cadre de ce groupe de discussion seront traitées de façon non-nominative.

ORDRE DU JOUR

La rencontre est d'une durée de 2 heures.

Voici l'ordre du jour proposé :

- 1. Introduction : mise en contexte, objectifs, déroulement, consignes et bref tour de table de présentation des participants (10 minutes)**
- 2. Période de discussion et d'échange (1h45) :**
 - a. portrait général du secteur (15 minutes)**
 - b. perception des participants à l'égard du développement culturel du secteur St-Viateur Est et des enjeux touchant les artistes et les travailleurs culturels (25 minutes)**
 - c. opportunités et contraintes liées au développement culturel du secteur St-Viateur Est (25 minutes)**
 - d. pistes de solutions visant à favoriser le développement culturel du secteur St-Viateur Est (45 minutes)**
- 3. Conclusion : remerciements et mot de la fin (5 minutes)**

DÉLIMITATION DU SECTEUR ST-VIATEUR EST

Le secteur St-Viateur Est (aussi appelé Maguire) est situé dans le quartier Mile-End, au nord-ouest du territoire de l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Il est délimité par le boulevard Saint-Laurent à l'ouest, la rue Maguire au sud, la rue Henri-Julien puis Saint-Denis à l'est et la voie ferrée du Canadien-Pacifique au nord.



QUESTIONS D'ANIMATION

PORTRAIT GÉNÉRAL DU SECTEUR – 15 MINUTES

Tour de table avec les questions 1 à 3

- 1. Quelles sont vos activités professionnelles et où travaillez-vous dans le secteur St-Viateur Est ?** (*se référer à la carte du secteur*)
- 2. Occupez-vous le secteur depuis longtemps ? Depuis combien de temps ?**
- 3. Pourquoi avez-vous choisi de travailler dans le secteur St-Viateur Est ?**
- 4. En quelques mots, comment caractérisez-vous le secteur St-Viateur Est ?**

Sondes :

- Comment qualifiez-vous le secteur en général ?
- Quelle est votre appréciation des infrastructures présentes (immeubles, commerces, etc.) ?
- Quels services utilisez-vous dans le secteur? Pourquoi ?
- Quelles sont les principales forces et faiblesses du secteur ?

- 5. En général, comment trouvez-vous la dynamique du milieu de vie ?**

Sondes :

- Relation entre artistes / travailleurs culturels ?
- Cohabitation entre les artistes et les travailleurs culturels et les autres fonctions présentes dans le voisinage (entreprises manufacturières, manutention, etc.) ?
- Diversité sociale : jeunes, aînés, immigrants, etc. ?
- Sentiment de sécurité ?

- 6. En général, comment trouvez-vous l'approche des regroupements ou des collectifs d'artistes et de travailleurs culturels présents dans le secteur St-Viateur Est ?**

**PERCEPTION À L'ÉGARD DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DANS LE
SECTEUR ST-VIAEUR EST ET LES ENJEUX (DÉFIS) TOUCHANT LES
ARTISTES ET LES TRAVAILLEURS CULTURELS - 25 MINUTES**

7. Quelle est votre perception des changements vécus dans le secteur St-Viateur Est depuis les 5 dernières années et influençant d'une façon ou d'une autre le développement culturel dans le secteur ?

Sondes :

Éléments positifs :

- Plus grande concentration d'artistes et de travailleurs culturels ?
- Réseautage, collaboration et partage ?
- Développement d'espaces partagés de création ?

Éléments négatifs :

- Spéculation foncière ?
- Nouveaux propriétaires de certains immeubles ?
- Détérioration des immeubles ?
- Difficultés des artistes et des travailleurs culturels ?
- En termes locatif ?

8. En considérant tout ce qui a été identifié précédemment, quels sont les principaux enjeux (défis) du secteur St-Viateur Est en matière de développement culturel ?

Sondes :

- À l'égard de la rétention des artistes et des travailleurs culturels dans le secteur ?
- À l'égard de la consolidation de la structure organisationnelle des artistes et des travailleurs culturels ?
- À l'égard de la diffusion et la visibilité des projets artistiques du secteur ?
- À l'égard de la promotion et l'information ?

OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU SECTEUR ST-VIATEUR EST - 25 MINUTES

9. Quelles sont, selon vous, les principales opportunités de développement culturel qui doivent être considérées par le milieu ?

Sondes :

- Partage d'ateliers en location ?
- Gestion collective ?
- Achat ? Etc.

10. Quelles sont, selon vous, les principales contraintes relatives au développement culturel dans le secteur St-Viateur Est, et notamment quant au développement de projets visant la préservation et le développement d'activités culturelles dans le secteur?

PISTES DE SOLUTIONS VISANT À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU SECTEUR - 45 MINUTES

11. Pouvez-vous nous décrire votre vision du développement culturel du secteur St-Viateur Est? Dans 5 ans? Dans 20 ans ?

12. Quelles sont, selon vous, les principales pistes de solutions à privilégier afin d'assurer la protection et le développement des activités culturelles dans le secteur St-Viateur Est ?

Sondes :

- Leviers économiques, sociaux, politiques ou communautaires ?
- Création d'un regroupement, d'une association d'artistes ?
- Concertation des interventions des acteurs-clés en soutien aux artistes et aux travailleurs culturels ?
- Soutien aux organisations artistiques ?

CONCLUSION

13. Avez-vous d'autres commentaires, recommandations ou suggestions à faire ?

Merci de votre participation !



ANNEXE 3. GUIDE D'ENTREVUE POUR LES INFORMATEURS- CLÉS

GUIDE D'ENTREVUE POUR LES INFORMATEURS-CLÉS

VERSION FINALE VALIDÉE

CDEC CENTRE-SUD / PLATEAU MONT-ROYAL ET SES PARTENAIRES

26 MARS 2009



Vos conseillers en planification et développement des services aux collectivités

8615, boul. Saint-Laurent, bureau 302, Montréal (Québec) H2P 2M9
Téléphone (514) 278 2855 • Télécopieur (514) 278 1926 • info@darvida.ca
www.darvida.ca

MISE EN CONTEXTE

Le secteur St-Viateur Est vit depuis déjà quelques années de nombreuses transformations par, entre autres, la présence de plus en plus marquée d'ateliers d'artistes et de travailleurs culturels dans le secteur.

En effet, une véritable concentration d'activités culturelles semble s'y trouver. Une analyse sommaire des lieux permet de dénombrer plusieurs ateliers et même quelques incubateurs d'entreprises culturelles. Cette réalité intéresse vivement les agents économiques responsables du redéveloppement du secteur St-Viateur Est qui désirent mieux connaître ces nouveaux occupants afin d'offrir des services et des leviers adaptés pour consolider et encourager d'autres ateliers et artisans à venir s'implanter dans ce secteur industriel du Plateau Mont-Royal.

Dans le cadre du projet de la requalification du secteur St-Viateur Est et de l'adoption récente d'un P.T.I. (programme triennal d'immobilisation) pour cette zone, la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal, l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal et le Service de Développement Culturel de la Ville de Montréal ont décidé d'agir pour préserver et développer les activités culturelles qui y ont cours.

Une démarche a donc été entreprise avec la firme Darvida Conseil afin de mieux connaître les infrastructures ainsi que les artistes et les travailleurs culturels qui occupent actuellement les lieux. Parmi les informations recherchées pour soutenir efficacement ce secteur économique, on souhaite connaître le profil des occupants actuels, leurs difficultés, les motifs relatifs à la mobilité et à la rétention, de même que les pistes de solutions à privilégier pour continuer à occuper les bâtiments industriels du secteur et ainsi pérenniser les lieux de travail des artistes et des travailleurs culturels de St-Viateur Est.

Dans le cadre de cette démarche, Darvida Conseil sollicite des entrevues auprès d'informateurs-clés qui, par leur rôle et fonction, sont à même de fournir des informations stratégiques nous permettant de :

- ✓ connaître leurs perceptions à l'égard de la protection et du développement des activités culturelles dans le secteur St-Viateur Est ;
- ✓ mieux saisir les enjeux touchant les artistes et les travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est ;
- ✓ définir les opportunités et les contraintes liées au développement culturel du secteur St-Viateur Est ;
- ✓ identifier des pistes de solutions visant à favoriser le développement culturel du secteur St-Viateur Est.

Veillez noter que **les informations obtenues dans le cadre de ces entrevues seront traitées de façon non-nominative.**

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration !



DÉLIMITATION DU SECTEUR ST-VIATEUR EST

Le secteur St-Viateur Est (aussi appelé Maguire) est situé dans le quartier Mile-End, au nord-ouest du territoire de l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Il est délimité par le boulevard Saint-Laurent à l'ouest, la rue Maguire au sud, la rue Henri-Julien puis Saint-Denis à l'est et la voie ferrée du Canadien-Pacifique au nord.



QUESTIONS D'ENTREVUE

SECTION A : SITUATION ACTUELLE DU SECTEUR ST-VIATEUR EST

Question # 1

Quelle est votre perception du profil des artistes et des travailleurs culturels de St-Viateur Est?

Sondes : Concernant leurs besoins? Les contraintes à l'exercice de leur métier? Etc.

Question # 2

Quelle est votre perception générale du développement culturel du secteur St-Viateur Est?

Sondes : Évolution du secteur? Augmentation de la concentration d'artistes? État des infrastructures? Connaissance et reconnaissance du grand public, des artistes, des décideurs politiques? Etc.

SECTION B : ENJEUX, OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES

Question # 3

Selon vous, quels sont les principaux enjeux (défis) des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est? En matière de développement culturel pour le secteur?

Sondes : Promotion? Rétention? Consolidation? Développement? Réseautage? Aménagement des lieux? Etc.

Question # 4

Quelles sont, selon vous, les principales opportunités de développement culturel qui doivent être considérées par le milieu?

Exemples : Partage d'ateliers en location, gestion collective, achat, etc.

Question # 5

Quelles sont, selon vous, les principales contraintes relatives au développement culturel dans le secteur St-Viateur Est, et notamment quant au développement de projets visant la préservation et le développement d'activités culturelles dans le secteur?

SECTION C : PISTES DE SOLUTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU SECTEUR ST-VIATEUR EST

Question # 6

Quelle est votre vision du développement culturel du secteur St-Viateur Est?

Dans 5 ans? Dans 20 ans?

Question # 7

Quelles sont, selon vous, les principales pistes de solutions à privilégier afin d'assurer la protection et le développement des activités culturelles dans le secteur St-Viateur Est?

Sondes : Leviers économiques, sociaux, politiques, communautaires? Création d'un regroupement, d'une association d'artistes? Concertation des interventions des acteurs-clés en soutien aux artistes et aux travailleurs culturels? Soutien aux organisations artistiques? Etc.

Question # 8

Y a-t-il, à votre connaissance, des actions mises en œuvre dans d'autres quartiers, villes ou pays qui devraient inspirer le développement culturel du secteur St-Viateur Est?

Question # 9

Avez-vous d'autres commentaires à formuler?

Merci de votre collaboration !



darvidaconseil